le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 2 — Mercredi, le 19 novembre 1969

Une première séance d'animation sociale

Les Franco-albertains, par l'intermédiaire de 25 représentants, ont participé pour la première fois en fin de semaine dernière à une véritable session d'animation sociale. Nous aurions voulu pouvoir vous dire comment se sont déroulées les diverses sessions, pouvoir vous présenter aussi certaines opinions émises au cours des discussions, mais malheureusement cela n'est pas possible. Pour protéger l'homogénéité et la spontanéité du groupe de stagiaires, les animateurs responsables ont cru devoir tenir toutes leurs réunions à portes closes, loin des yeux et des oreilles, de la plume et du microphone des représentants de la presse écrite et parlée! Force nous est donc de ne retenir que les impressions de quelques participants, recueillies ça et là, au hasard des rencontres.

Cette première session est le résultat de la décision prise il y a déjà un certain temps par les dirigeants de l'A.C.F.A. réunis en Conseil général qui avaient alors décidé de l'opportunité d'entreprendre un programme d'animation sociale auprès de la population franco-albertaine et de se prévaloir des fonds mis à sa disposition par le Secrétariat d'Etat à cette fin.

Il avait alors été décidé que l'Association donnerait son appui moral au programme mais n'y participerait pas sauf au plan de l'organisation, et encore au stage primaire seulement si possible.

Quant au choix des stagiaires de la première session, l'on a cherché à s'assurer d'une représentativité aussi valable que possible tant sur les plans géographique que social. Il y avait là des gens de Bonnyville, LaCorey, Donnelly, McLennan, Jean-Côté, St-Isidore, St-Paul, St-Edouard, St-Albert, Vimy, Legal, Morinville et Edmonton; il y avait là des fermiers, des employés de bureau, des hommes d'affaires, des enseignants, des professionnels.

COMMENTAIRES -

Comme nous l'expliquions au début, nous avons pu recueillir quelques commentaires au hasard de rencontres. En toute honnêteté, nous devons dire que nous avons rencontré la plupart des participants avant la fin du stage et cela, selon les animateurs, pourrait avoir fortement influencé la valeur et la portée de ce qu'ils avaient à dire.

De tous ceux que nous avons rencontrés - et au moment où nous les avons rencontrés - fort peu paraissaient très enthousiastes! Selon certains, ils avaient plus ou moins perdu leur temps, ne comprenant que peu de choses de ce qu'ils avaient fait jusque là et ne sachant absolument pas où ils allaient. Pour d'autres, il y avait beaucoup trop de piétinements sur des questions leur paraissant futiles, trop de mystères dans ce qu'on leur demandait et, encore très très peu de sens pratique. Certains, sans toutefois le dire carrément, laissaient sous-entendre qu'ils se sentaient manipulés! Un autre, qu'il en avait marre de devoir absorber certains points de vue qui venaient de gens ne comprenant rien à rien à notre situation dans l'Ouest (deux des animateurs étaient Québécois, un autre venait du Manitoba et cinq autres étaient de l'Alberta).

Presque tous admettaient cependant vivre une expérience assez unique et profitable au point de vue personnel. L'un des animateurs nous disait d'autre part que plusieurs des stagiaires mettraient au moins une semaine, et peut-être plus, avant de réaliser pleinement la valeur de leur expérience, sa portée personnelle et collective et le potentiel de l'animation sociale comme méthode de travail auprès d'une collectivité comme la nôtre.

Prenant note du conseil des animateurs qui nous avaient dit que l'évaluation serait peut-être différente à la fin du stage, nous avons rejoint par téléphone, au cours de la journée de lundi, quatre participants d'Edmonton et de la région.

Ce sont leurs brefs commentaires que nous vous laissons en terminant:

"J'ai été emballé, c'est fameux, une expérience unique que je recommanderais à quiconque". "C'est quelque chose qui a beaucoup de valeur, une belle expérience humaine qui m'a fait me découvrir moi-même". "Je ne sais pas si c'est parce que j'ai pas trop bien saisi toute l'affaire, mais je reste déçu et je me demande si c'est la solution à nos problèmes". "Au plan personnel, j'ai bien aimé cette expérience tout à fait nouvelle pour moi. Il n'y a pas de doute que c'est une méthode qui a de la valeur à remarquer qu'au point de vue du groupe francophone au point de vue "national" si vous aimez mieux, ça ne m'a rien apporté de spécial et j'ai encore les mêmes idées et les mêmes interrogations qu'avant cette session d'animation sociale".

Edmonton devient capitale canadienne de la poésie

La plupart des grands poètes canadiens se rencontreront à Edmonton, à compter de demain, à l'occasion d'un séminar de trois jours qui aura lieu au Students Union Building de l'Université. De l'avis des organisateurs, il s'agira de la plus importante rencontre du genre jamais tenue au Canada; ce sera aussi la première fois qu'une telle rencontre est placée sous le signe du bilinguisme et que s'y frotteront en même temps les coudes poètes et critiques littéraires.

L'on s'attend à ce qu'il y ait au-delà de 200 inscrits: poètes, critiques, éditeurs, professeurs et étudiants. Au nombre des conférenciers invités, mentionnons quelques noms connus: Gratien Lapointe, Irving Layton, Jacques Brault, Gwendolyn Mac Ewen.

L'un des résultats concrets que les organisateurs espèrent obtenir de cette rencontre qui groupera des représentants des dix provinces canadiennes est de susciter suffisamment d'intérêt autour de la poésie canadienne pour en promouvoir davantage l'étude, particulièrement de la poésie canadienne-française chez les Anglophones et vice-versa.

La conférence a pu être organisée grâce à des octrois reçus du Conseil des Arts du Canada ($2,500), de l'Université de l'Alberta ($3,000), de la Division des Affaires culturelles du Secrétariat provincial ($1,000) et du gouvernement du Québec ($3,200).

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Paraît-il que Sa Majesté Elisabeth ne serait pas très heureuse des propos tenus par son Prince consort au cours d'une interview télévisée aux Etats-Unis et en Angleterre. Philip a alors déclaré que le budget royal était "dans le rouge" et qu'une augmentation s'imposait. La Reine doit payer les salaires de 300 domestiques ou employés spécialisés attachés à sa personne.

Toujours pas d'enseignement en français à Willow-Bunch

En dépit des attitudes favorables du ministère de l'Education de la Saskatchewan et du Premier ministre Thatcher qui avaient tous deux officiellement et ouvertement appuyé le projet d'enseignement en français à Willow-Bunch, la Grande unité scolaire de Borderland a rejeté définitivement le compromis qui lui avait été proposé par les officiels du ministère de l'Education de cette province. La raison, ou l'excuse, invoquée cette fois a été l'opposition trop forte au sein de la Grande unité à l'établissement de cette école.

C'est la quatrième fois que la Grande unité refuse le projet. Elle l'avait fait une première fois sous prétexte "du coût trop élevé et des difficultés d'administration d'une telle école", mais cet obstacle avait été surmonté lorsque M. Thatcher, au nom du gouvernement qu'il dirige, s'était engagé à défrayer le surplus du coût d'administration qu'impliquerait la réalisation du projet de Willow-Bunch.

La Commission centrale, s'appuyant sur les résultats d'une enquête et aussi sur la promesse d'un octroi provincial spécial, avait présenté une deuxième demande au début de septembre mais elle fut à nouveau refusée "encore en raison des difficultés d'administration et dû à une opposition plus concrète de la part des contribuables de la Grande unité.

Il y eut ensuite pourparlers entre le ministère de l'Education, la commission régionale (Borderland) et la Commission de Willow-Bunch. Un compromis fut accepté (préconisant l'enseignement bilingue à 50-50) et une troisième demande fut présentée le 10 novembre. Mais la Grande Unité refuse une troisième fois toute tentative de règlement. L'on donna alors comme raisons: l'opposition trop forte au sein de la Grande unité; la réception de 15 lettres de familles exprimant leur désir de changer d'école si le projet était accepté; une pétition reçue à la Grande unité signée par 130 personnes s'opposant au projet. Ni le contenu de la pétition ni la

(suite à la page 4)

Le programme fédéral, chantage?

Selon un article écrit par M. Ben Tierney de Southam News Services et publié dans l'Edmonton Journal du 15 novembre dernier, le programme annoncé il'y a quelque temps par le Gouvernement fédéral qui désire consacrer $50 millions pour le bilinguisme en aidant les provinces dans l'enseignement de la langue de la minorité officielle ne serait en réalité qu'une forme de chantage qui ne profitera qu'à l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick.

M. Tierney établit un parrallèle entre ce nouveau programme et le Medicare, en ce sens qu'il y aurait conflit d'intérêt et de juridiction entre le fédéral et les provinces. D'autre part, la mise en application de ce nouveau programme serait liée à plusieurs conditions dont certaines inacceptables pour plusieurs provinces, surtout dans l'Ouest.

Toujours selon M. Tierney, Ottawa n'a fait que présenter jusqu'ici les grandes lignes en disant que de l'aide serait fournie aux provinces; mais ce serait tout autre chose lorsque viendra le temps de partager les $50 millions affectés à ce nouveau programme.

La pierre d'achoppement viendrait surtout de l'insistance que l'on pourrait alors donner à ce que les gouvernements s'engagent dans des programmes scolaires entièrement donnés dans la langue officielle de la minorité: tout en anglais au Québec et tout en français dans le reste du pays.

M. Tierney cite le cas de l'Alberta où la loi ne prévoit que 50% de l'enseignement en français; la province devrait-elle amender sa loi pour avoir elle aussi accès aux fonds fédéraux? L'on se doute bien que le gouvernement provincial albertain (et plusieurs autres avec lui) crierait alors "au meurtre"!, à la dictature, au manque de fair play, etc., etc. l'éducation demeurant une prérogative exclusivement provinciale.

Comme dans le cas de Medicare, l'Alberta pourrait-elle cependant s'abstenir de recueillir certaines sommes mises à sa disposition et pour lesquelles ses citoyens auront eux aussi contribué? L'on ne manquerait pas alors de souligner, comme on l'a d'ailleurs si souvent fait par le passé, le faible pourcentage des minoritaires officiels dans la province.

En dépit des bonnes intentions du Gouvernement fédéral, note enfin M. Tierney, il est presque inévitable que la réaction de la plupart des provinces sera négative.

L'on peut donc s'attendre à ce qu'il y ait des grinchements de dents, et encore des pourparlers orageux lors de prochaines conférences fédérale-provinciales.

Quelqu'un a dit de l'honorable Edgar Benson qu'il était devenu un "Robin des Bois" moderne, tout naturellement prédisposé à prélever chez les riches pour donner aux pauvres. Et c'est justement ce qu'il se propose de faire si le Livre blanc qu'il vient de présenter aux Communes est accepté.

Même avec 200 millions, le Canada aura encore de bonnes réserves d'eau

QUEBEC - Si la population canadienne se stabilise à 200,000,000 d'individus dans une centaine d'années, le Canada aura encore de bonnes réserves d'eau, a déclaré M. Allan C.R. Albery, devant les membres de l'Association des manufacturiers canadiens de spécialités chimiques.

Prenant la parole au cours de la conférence de l'organisme, l'ingénieur torontois a brossé un tableau des réserves d'eau potable et industrielle sur le continent nord-américain.

Si l'on considère que la consommation actuelle de 100 gallons par jour, par tête, est suffisante pour tous les besoins futurs, le Canada possède assez d'eau courante pour alimenter trois fois la population mondiale présente, a affirmé M. Albery.

A la fin de 1964 et au début de 1965, a rappelé le conférencier, le niveau des Grands Lacs atteignait le point le plus bas de son histoire. La controverse née de ce problème a duré deux ou trois ans. Depuis, a ajouté M. Albery, la situation a changé, car les Américains ont décidé de subvenir à leurs besoins d'eau en redistribuant leurs propres ressources, tandis que le Canada mettait plutôt l'accent sur la pollution. On a alors oublié les projets de diversion des eaux.

Présentement, selon l'ingénieur, les autorités et la population sont vigoureusement opposées à l'idée de réseaux hydrauliques continentaux. Pourtant, les approvisionnements d'eau douce au Canada, contrairement à une croyance répandue, sont loin de battre des records. La précipitation de l'Amazone, à elle seule, équivaut trois fois à toute l'eau courante au Canada. Le Brésil, le Congo et les régions des Himalayas ont des précipitations bien supérieures à celles du Canada. C'est pourquoi il faut envisager le problème sous un angle mondial.

Pénurie ailleurs

D'autre part, plusieurs pays du monde souffrent d'une pénurie d'eau qui s'aggravera encore avec l'augmentation de la population. On estime, a déclaré M. Albery, que les Prairies sont une région sèche.

Il faudrait alors comprendre le problème de l'Australie qui, avec un seul grand réseau riverain, envisage une population de 100 millions d'âmes.

Le plus important progrès d'approvisionnement continental des eaux est le North American Water and Power Alliance, qui prévoit un barrage du fleuve Yukon près de Dawson et un détournement de ses eaux. Par un réseau de tunnels, de barrages et de pompes, l'eau serait dirigée le long des Rocheuses jusqu'au Colorado et même au Mexique.

Ce programme, évalué à $100 milliards, distribuerait deux tiers de son eau aux Etats-Unis et partagerait le reste entre le Canada et le Mexique.

D'autre part, selon M. Albery, les revenus des ventes d'eau aux Etats-Unis et au Mexique pourraient servir à subventionner un programme de traitement des résidus industriels et de recyclage des eaux.



On n'a plus les majorettes d'antan...! La scène fut croquée lors du dernier congrès du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs au Royal York de Toronto. Soeur Marie qui s'y connaît bien puisqu'elle l'enseigne aux élèves de son Couvent, démontre son savoir-faire dans l'art du "bâton".

$1,476,442,000. pour l'alcool au Canada

VICTORIAVILLE - Les Canadiens ont dépensé en boissons alcoolisées, bières, vins et spiritueux, la somme de $1,346,442,000 au cours de l'année 1967. L'année suivante, on a enregistré une augmentation de $130,000,000!

Ces chiffres ont été fournis par l'honorable Jean-Pierre Côté, ministre fédéral du Revenu, qui prenait la parole, à Victoriaville, lors de l'ouverture de la Semaine Nationale de la Sobriété organisée par l'Association Lacordaire du Canada.

Le représentant officiel du Premier ministre Trudeau a souligné également que chaque Canadien de 15 ans et plus consacre en moyenne $97.70 par année, à l'achat de boissons alcoolisées. La consommation moyenne pour chaque Canadien de cette catégorie d'âge est de 1,8 gallon d'alcool pur. "Quand on songe, dit le ministre, que le revenu moyen, en Asie et en Afrique, se situe entre $60.00 et $100.00 par année, il y a de quoi vous laisser songeur devant les dépenses des Canadiens en alcool. Il faudra très tôt, a ajouté le ministre, prendre conscience de l'écart grandissant entre les nations riches et les nations pauvres, sinon une confrontation globale entre privilégiés et damnés de la terre sera inévitable, à plus ou moins longue échéance!"

M. Côté a ajouté que "la société nord-américaine fait preuve d'une opulence immodérée et d'un égoïsme brutal et il nous est difficile de justifier certains aspects de notre société de consommation. Pourquoi, demanda le ministre, chaque Canadien ne se priverait-il pas et ne donnerait-il pas une partie des sommes qu'il consacre habituellement à l'achat de boissons alcoolisées à une fondation ou à une agence d'aide aux pays en voie de développement?"

Alcoolisme et coût social

M. Côté a précisé qu'en 1968, "près de 888 millions de dollars ont été prélevés en taxes et impôts sur les alcools par les gouvernements. Même s'il parait anormal de voir un ministre du Revenu souhaiter une réduction des revenus de son département, songeons qu'il en coûterait moins cher à l'Etat si l'alcoolisme faisait moins de ravages. Ainsi, en 1965-66, on a calculé qu'il y avait 270,000 alcooliques au Canada. 7,662 personnes ont été admises pour la première fois dans des hôpitaux psychiatriques, 1,347 autres sont mortes de maladies résultant de l'abus de l'alcool et 302,000 sentences ont été rendues par les tribunaux pour différentes infractions résultant de l'abus de l'alcool."

Vivre en son temps, vivre sobrement

Après avoir rappelé les politiques d'ensemble qui viendront s'imbriquer et former la toile de fond de cette Société Juste promise par le gouvernement fédéral, le Ministre Côté a conclu en reprenant le slogan mis de l'avant par l'Association Lacordaire: Vivre en son temps, vivre sobrement.

Face aux énormes réserves et aux marchés languissants

Les experts canadiens envisagent avec attention l'avenir de l'industrie du blé

Le contraste frappant entre les énormes réserves de blé, au Canada, et les marchés mondiaux languissants force les experts canadiens et les fermiers de l'Ouest à envisager avec attention l'avenir éventuel de cette industrie.

Plusieurs sont d'avis que les producteurs de blé, particulièrement ceux de la Saskatchewan, s'ils veulent espérer un rendement raisonnable de leurs investissements, devront appliquer un système planifié de production, adapté aux besoins futurs dans le monde. La plupart des spécialistes sont prêts à admettre que le problème qui existe actuellement est d'ordre universel et doit être traité comme tel.

A titre d'exemple, on a suggéré récemment au Conseil des céréales du Canada la formation d'une bourse internationale des aliments. Il est urgent de coordonner les recherches dans lesquelles sont engagés les gouvernements, les universités, les industriels et les fermiers.

D'autre part, plusieurs fermiers des Prairies sont convaincus qu'il est essentiel d'établir une forme quelconque de contrôle de la production. Une solution immédiate consisterait à soustraire à la production 10,000,000 d'acres de terre. Cette suggestion va d'ailleurs dans le même sens que la récente recommandation faite par le gouvernement fédéral, après une étude spéciale sur l'agriculture.

Importance économique -

M. E. K. Turner, président du Pool du blé de la Saskatchewan, est d'avis que certains fermiers canadiens "devront utiliser leurs ressources, tant physiques qu'humaines, à d'autres activités agricoles, ou abandonner l'agriculture".

Cependant, il ajoute: "La production et la mise en marché du blé canadien est de première importance pour une grande part de l'économie canadienne, mis à part les fermiers qui produisent le blé."

Selon M. E. A. Boden, vice-président du Pool du blé de la Saskatchewan, le fait de retirer 10,000,000 d'acres de terre productives ne garantira pas nécessairement une réduction dans la production.

La planification de la production est difficile, et pour qu'elle soit satisfaisante, "il faudra faire une sélection", ajoute M. Boden.

Selon lui, il y a longtemps qu'on aurait dû établir un système de spécialisation en ce qui concerne les bestiaux et la production du blé, de façon à éliminer la situation actuelle, qui fait que beaucoup de fermiers essayent de produire "un petit peu de tout".

Et M. Roy Atkinson, président de l'Union nationale des fermiers, déclare que pour employer le plus efficacement possible les ressources agricoles de la communauté, il est essentiel d'adopter un système de planification semblable à celui qui est utilisé dans les autres industries.

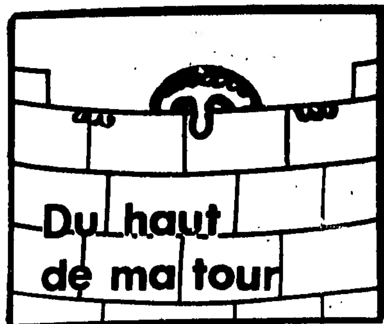
En somme, il y a eu beaucoup de discussions autour de la diversification de l'agriculture, mais presque tous sont convaincus que ce principe sera difficile à mettre en pratique.

"Le grand public, dit M. Atkinson, parle avec aisance de la diversification, sans tenir compte du fait que la possibilité de diversifier la production est limitée par les ressources et l'adaptabilité des terres, de même que par les talents de chacun en ce qui regarde l'administration financière."

Selon lui, l'Union nationale des fermiers peut être utile en s'engageant dans des recherches concernant les possibilités des marchés mondiaux. Il recommande une organisation capable d'obtenir des renseignements continus sur la situation agricole. Ces renseignements pourraient être ensuite classifiés, analysés et étudiés, pour être finalement transmis aux fermiers par un réseau de communication semblable à un système de téléscripteur.

Un fermier, Bob McKell, illustre de façon typique la situation: il n'a fait aucun projet, parce qu'il a été trop occupé à moissonner la récolte énorme de cette année.

"C'est sûr qu'il serait sage de réduire la superficie de l'ensemencement, l'an prochain. Mais le problème, c'est de savoir ce que je ferai de la terre. Il faut bien y semer quelque chose."



Depuis 20 ans, malgré une multitude de blessures, le vétéran Gordie Howe n'a manqué que 20 des 1,410 parties régulières disputées par les Red Wings de Détroit. Avant même de la présente saison, sa 24e, Howe avait déjà marqué plus de buts (732), plus d'assistances (954) et totalisé plus de points (1,684) que tout autre joueur. Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, vient en deuxième avec 1,094 points.

*****

Il y a 104 ans, Jules Verne racontait un voyage imaginaire à la lune qui offre d'étonnantes ressemblances avec l'exploit d'Apollo ainsi que la même vitesse initiale: environ 36,000 pieds à la seconde.

*****

Il est possible d'enlever, comme cela se pratique en cas de cancer, jusqu'à 80% du foie d'une personne et qu'il continue néanmoins à fonctionner normalement. Le foie est comme "l'homme à tout faire de l'organisme"; cet organe peut se régénérer et retrouver sa taille normale en quelques mois. La plupart des autres organes en sont incapables.

*****

Quel animal possède un bec de canard, une fourrure de castor, des ergots venimeux - et dont la femelle pond des oeufs semblables à ceux d'un reptile, les couve comme les volatiles et allaite ses petits comme un mammifère. C'est l'ornithorynque, une bête aussi étrange que son nom.



Comme toujours dans ces cas-là, la nouvelle Miss Canada est toute surprise d'avoir été choisie. Représentante de la région d'Ottawa-Hull, Julie Maloney est âgée de 18 ans et (jusqu'à maintenant) poursuivait des études en journalisme à l'Université Carleton. C'est sur le conseil de l'un de ses frères qu'elle aurait participé au concours conduisant au choix de Miss Canada 1970.

Une autre preuve de l'intelligence du dauphin

CANNES - Les exemples ne manquent plus pour démontrer l'intelligence des dauphins et la confiance qu'ils portent aux hommes. Une nouvelle preuve, assez extraordinaire, en a été fournie à des pêcheurs de Cannes à qui une jeune maman dauphin est venue confier son petit en difficulté.

Elle s'était fait accompagner d'une vingtaine d'autres dauphins qui, par leurs sauts répétés, parvinrent à attirer l'attention de pêcheurs, au large de Cannes. La mère commença alors à pousser son nouveau-né en direction des hommes, tandis que ses compagnons s'éloignaient. L'un des pêcheurs plongea et ramena le "bébé" dans ses bras. Cependant, malgré une tentative de respiration artificielle, celui-ci ne tarda pas à mourir asphyxié. Il était atteint d'une anomalie: une verrue à l'évent.

La Ruée vers l'ordu Klondike, thème de quatre lieux historiques

WHITEHORSE (Yukon) - La ruée vers l'or du Klondike, épisode de l'histoire canadienne encore vivant dans la mémoire d'un certain nombre de Canadiens, sera évoquée dans de nouveaux lieux historiques nationaux soit à Dawson, Bonanza Creek et Whitehorse, au Yukon, ainsi qu'à Bennett, en Colombie-Britannique.

L'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a révélé les plans de ces aménagements d'un coût de près de deux millions de dollars, qui rappelleront la ruée vers l'or, l'exploitation minière au Yukon, ainsi que l'histoire des transports de cette région.

Les visiteurs, qui voudront suivre la piste des pionniers de 1898, partiront de Dawson, dont l'ancien bureau de poste constituera le principal centre d'accueil et d'interprétation. Parmi les propriétés qui font actuellement partie de notre réseau de parcs historiques nationaux, citons la cabane en rondins de Robert Service, un atelier de forgeron, la résidence du commissaire du Yukon, les logements des agents mariés de la Police montée du Nord-Ouest et d'autres bâtiments typiques de cette période. Ces constructions, ainsi que le théâtre Palace Grand, devenu lieu historique national depuis 1959, seront restaurées selon l'aspect qu'elles présentaient lors de la période de la ruée vers l'or, de 1898 à 1910.

Les localités de Dawson et de Bonanza Creek raconteront l'histoire de l'industrie minière des 70 dernières années. Les techniques d'exploitation des gisements aurifères, ainsi que les méthodes d'exploitation hydraulique et de dragage, seront illustrées à Dawson. La transformation du minerai aurifère en lingots sera présentée à Bonanza Creek, près de la concession de la Découverte, lieu de la première découverte d'or en 1896.

Deux vapeurs à roue arrière, le S.S. Keno, à Dawson, devenu lieu historique national en 1960, ainsi que le S.S. Klondike, à Whitehorse, montreront l'importance du transport fluvial aux premiers temps de la colonisation du Yukon. Transformé en musée de l'histoire des transports, le dernier navire sera restauré selon son aspect initial de 1930 alors qu'il servait de minéralier.

Le centre d'interprétation historique de Bennett (C.-B.) nous rappellera les excentricités et l'héroïsme des premiers chercheurs, pendant leurs voyages en chariot au nord de Whitehorse. D'autre part, la façon de passer l'hiver à Bennett, les itinéraires de la ruée vers l'or, la construction de moyens de transport fluvial, ainsi que la création d'un chemin de fer dans le Nord, illustreront l'aspect social de cette période de l'histoire canadienne.

De plus, la vieille église presbytérienne, point de repère historique de Bennett, dont la construction n'a jamais été terminée, sera consolidée.

Le minimum vital d'une famille urbaine serait de $11,000

TORONTO - Une famille de quatre membres qui vit dans une ville canadienne doit être assurée d'un revenu brut annuel de $11,000 à $17,000 pour "joindre les deux bouts", affirme une étude de entreprise par le Congrès du travail du Canada.

Le document indique que les "familles économes" qui vivent dans les villes plus petites peuvent survivre avec $11,000, mais que "le salaire net des pères de famille qui vivent dans les régions métropolitaines doit atteindre près de $12,468, ce qui signifie un revenu brut de plus de $17,000."

La famille moyenne canadienne est, selon le CTC, constituée du père, de la mère d'un fils de 13 ans et d'une fillette de huit ans.

L'étude a également permis de démontrer que:
- la famille canadienne moyenne gagne $15,000 brut par année pour un revenu net de $10,368;
- presque toutes les familles canadiennes vivent au-dessus de leurs moyens;
- "le niveau de pauvreté dans... une ville ontarienne devrait être situé dans la chouche salariale de $7,000 à $8,000", alors que le gouvernement le fixe en-dessous de $3,000 à $5,000;
- le revenu annuel moyen d'un ouvrier de l'industrie manufacturière est de $5,723;
- la famille moyenne dépense mensuellement $245 pour le logement, le chauffage, les assurances et l'entretien; $180 pour la nourriture, $160 pour le transport, comprenant les paiements sur une automobile qui n'est probablement pas neuve et $20 pour les loisirs. Elle consacre annuellement $192 aux vacances.

M. Roy LaBerge, directeur de la revue Canadian Labor, qui a publié l'étude, a déclaré:

"Si les dépenses sont évaluées avec exactitude, un grand nombre de travailleurs urbains comptent sur deux sources de revenu ou davantage et provenant soit du travail de leur femme ou d'une seconde occupation".

Selon lui, le nombre de mères de familles qui occupent un emploi est de une sur trois.



Le cryptologiste William Friedman est décédé récemment à l'âge de 78 ans. C'est lui qui, à force de patience et de travail, avait fini par déchiffrer le code utilisé par les Japonais durant la Deuxième Grande Guerre. Sa "découverte" permit d'écourter la guerre et de sauver plusieurs pertes de vie inutiles.

INSTITUTEUR DEMANDE

La Commission scolaire de Gravelbourg désire, sitôt que possible, un instituteur ou une institutrice bilingue pour classe de 6e année.

Salaire selon échelle.

S'adresser, en donnant qualifications et références, à:

M. A.-H. Lepage, sec.-trés.,
GRAVELBOURG, Sask.

Editorial — Trop de radicalisme ne mène à rien

Visiblement exaspérés par le climat qui règne dans leur ville, MM. Drapeau et Saulnier, respectivement maire et président du Comité exécutif de Montréal ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de faire tout en leur possible pour ramener un climat sain dans la Métropole. Fort bien, et personne ne leur reprochera de vouloir agir de la sorte.

Mais la fin justifie-t-elle les moyens? En faisant voter une loi qui défend toute manifestation populaire, MM. Drapeau et Saulnier n'ont-ils pas péché par excès de zèle? S'il fallait dessoucher le radicalisme de certains groupes, d'ailleurs minoritaires et fort peu représentatifs, fallait-il nécessairement le faire d'une façon qui soit elle-même excessivement radicale?

Nous ne croyons pas que les autorités montréalaises aient eu raison de voter cette loi qui crée un précédent au pays. A court terme, sans doute la restriction imposée donnera-t-elle les résultats espérés, encore que son principe de base reste condamnable. En effet, il nous semble que c'est pour chacun un droit inaliénable, dans une société démocratique et libre s'entend, de pouvoir protester et manifester paisiblement contre une décision ou tout autre chose à laquelle il s'oppose.

Un conseiller municipal de Montréal, s'opposant à la nouvelle loi, disait que c'est là une des raisons pour lesquelles il croyait avoir combattu durant la Deuxième Guerre; et il a raison. Ce droit de protester paisiblement est aussi très cher au coeur des dirigeants syndicaux qui l'ont acquis de dure guerre et qui ne vont certainement pas avaler facilement le décret des autorités montréalaises. Et l'on pourrait ainsi multiplier à la centaine les exemples justifiant le droit de protester...

Selon le mot à la mode, c'est la "grande majorité silencieuse" que veulent protéger MM. Drapeau et Saulnier; malheureusement, c'est également cette dernière qu'ils risquent fort de toucher le plus et de rendre encore plus silencieuse qu'elle ne l'était.

C'est peut-être la voie la plus difficile à suivre mais il eût mieux valu pour Montréal de s'en tenir aux lois existantes et d'utiliser au maximum tous les moyens à sa disposition.

Il n'est pas si rare qu'en voulant faire trop bien l'on fasse pire, sans malice ou mauvaise volonté.

Jean-Maurice OLIVIER

Le chapelet est-il démodé?

On dit que le Concile ne parle pas du chapelet, donc on a mis le chapelet dehors!

Le Concile ne mentionne peut-être pas le chapelet, mais il a des pages admirables sur la Très Sainte Vierge que Paul VI appelle la Mère de l'Eglise. On verrait mal que le Concile d'une part recommande fortement la dévotion à la Vierge, et que d'autre part il semble oublier le rosaire comme forme de prière à la Vierge. Faut se rappeler que le Concile s'adresse à l'Eglise universelle, et que les fidèles de rite ukrainien, par exemple, n'ont pas comme nous, du rite latin, la dévotion au Rosaire. Ils ont des interminables prières en l'honneur de la Vierge, ils ont beaucoup plus de fêtes mariales que nous en avons dans le calendrier romain.

Mais tournons-nous vers le Père Commun qui, lui, parle très souvent du chapelet. Dans ses audiences du mercredi midi, le Saint-Père commente souvent un point ou l'autre des documents conciliaires, en l'appliquant à l'actualité.

C'est ainsi que le 13 août dernier, Paul VI nous interrogeait. "Nous invitons chacun de vous à se demander: prie-t-on aujourd'hui? L'homme moderne sait-il prier? En ressent-il l'obligation et le besoin? Le chrétien lui-même est-il porté à la prière? A-t-il toujours de l'affection pour les formes de prière que la piété de l'Eglise, sans les déclarer officielles, c'est-à-dire liturgiques à proprement parler, nous a tant enseignées et recommandées, comme le CHAPELET, le chemin de la croix, etc., et spécialement la méditation, l'adoration du Saint-Sacrement, l'examen de conscience, la lecture spirituelle?"

Pour le mois d'octobre, mois du Rosaire, le Pape a publié une exhortation apostolique, invitant les fidèles à réciter le chapelet spécialement pour la paix.

"Le retour du mois d'octobre nous donne l'occasion d'inviter une fois encore tout le peuple chrétien à la pratique d'une forme de prière justement chère à la piété catholique, et qui n'a rien perdu de son actualité dans les difficultés de l'heure présente: Nous voulons parler du Rosaire de la Très Sainte Vierge Marie. . .en méditant les mystères du saint Rosaire, nous apprendrons, à l'exemple de Marie, à devenir des âmes de paix, dans la fréquentation aimante et incessante de Jésus et des mystères de sa vie rédemptrice... Que le Rosaire soit vraiment, selon le voeu de notre bien-aimé prédécesseur Jean XXIII, "une grande prière publique et universelle en face des besoins ordinaires et extraordinaires de la sainte Eglise, des nations et du monde entier", ce Rosaire qui est comme "l'Evangile en raccourci", désormais une "dévotion d'Eglise".

Donc, ils se trompent ceux qui croient ou disent que le chapelet n'est plus à la mode. Que ceux qui le peuvent ouvrent donc CHFA pour le réciter avec des centaines et des milliers d'auditeurs, de frères et de soeurs dans le Christ.

Et nous souhaitons vivement que, dans cette période de rajustement, CHFA continue longtemps de nous présenter le chapelet... pour cela, il faut des commanditaires ($10 pour mettre un chapelet en ondes)... beau cadeau d'anniversaire de mariage ou de décès, n'est-ce-pas?

G. L'Espérance.

Willow-Bunch...

(suite de la page 1)

liste des signataires ne furent cependant dévoilés.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne (A.C.F.C.) regrette et condamne l'attitude prise par la Grande unité de Borderland et appuie sans réserve la population du district scolaire de Willow-Bunch. L'A.C.F.C. encourage cette dernière à maintenir ses positions et à réclamer avec insistance la mise en oeuvre d'une école désignée, même si cela signifie le retrait possible de cette région de l'Unité de Borderland.

Enfin, l'Association nationale provinciale de la Saskatchewan reconnaît la compréhension de nombreux Anglophones sincères de la région ainsi que du Gouvernement provincial et de son ministère de l'Education et souhaite que ce dernier étudie d'autres alternatives pour régler le problème.

Les faits saillants du Livre blanc sur les réformes fiscales

Voici les faits saillants de ce que propose le Livre blanc sur la réforme fiscale déposé aux Communes:

* Hausse des exemptions de base de $1,000 à $1,400 dans le cas d'un célibataire; de $2,000 à $2,800 dans le cas d'une personne mariée. Environ 750,000 Canadiens seraient rayés des rôles de l'impôt sur le revenu à la suite de ce seul relèvement des exemptions.
* Déduction permise pour frais de garde d'enfants jusqu'à concurrence de $500 par enfant de moins de 14 ans ou de $2,000 par famille.
* Déduction générale de 3 pour cent du salaire, jusqu'à concurrence d'une déduction maximale de $150, pour frais professionnels.
* Déduction pour personnes à charges maintenues à $300 et à $500 pendant la révision par le Gouvernement des programmes de sécurité sociale et de progrès social.
* Rénovation de la formule de déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers afin de simplifier grandement pour le contribuable la tâche de calculer son impôt.
* L'impôt de sécurité de la vieillesse et l'impôt de progrès social seraient intégrés à l'impôt progressif sur le revenu.
* Afin de réserver aux Canadiens à faibles revenus l'avantage que procure la hausse des exemptions, les taux seront majorés et les personnes aisées verront leur impôt frapper une plus large tranche de leur revenu.
* Les gains de capital seraient imposés et les pertes de capital admises à la déduction.
* Pratiquement tous les gains réalisés lors de la vente d'une maison seraient exonérés.
* La moitié des gains réalisés sur les actions de corporations canadiennes ouvertes serait assujetties à l'impôt, et la moitié des pertes admises à la déduction. L'accumulation des gains ou des pertes sur les actions de corporations canadiennes ouvertes entrerait en ligne de compte à tous les cinq ans.
* Des règles spéciales visant à éviter l'imposition de deux impôts en même temps retarderaient le recouvrement de l'impôt sur les gains de capital dans le cas d'un bien transmis au décès de son propriétaire.
* Une formule d'étalement du revenu diminuerait les impôts de ceux dont les revenus subissent des variations qui sortent de l'ordinaire.
* Une fois effectuée l'inclusion des gains de capital dans le revenu, le barème deviendrait plus progressif et les taux très élevés d'imposition disparaîtraient puisqu'ils seraient réduits à environ 50 pour cent en cinq ans.
* Les cotisations à la Caisse d'assurance-chômage seraient admises à la déduction.
* Les prestations d'assurance-chômage, les bourses d'entretien, les bourses d'études, les bourses de perfectionnement, les subventions à la recherche et les allocations au titre de la formation professionnelle des adultes seraient toutes assujetties à l'impôt. Par suite de l'introduction d'exemptions personnelles plus élevées, la plupart des bénéficiaires de ces prestations ne seraient imposés que s'ils disposaient d'autres revenus importants.
* Les règles prévoyant un régime d'imposition spéciale dans le cas des militaires seraient révoquées; l'impôt s'appliquerait à ceux-ci comme aux autres Canadiens.
* Du point de vue fiscal, les corporations fermées se situeraient sur le même plan que les entreprises non constituées avec lesquelles elles sont en concurrence.
* L'exemption de trois ans à l'égard des nouvelles mines serait remplacée par des dispositions visant à s'assurer que la nouvelle entreprise minière n'aurait aucun impôt à acquitter avant d'avoir récupéré sa mise de fonds initiale.
* Les entreprises minières existant à l'heure actuelle continueraient de bénéficier des déductions pour épuisement pendant une période de cinq ans.
* Les contribuables dont l'activité principale n'est pas dans l'industrie minière ou pétrolière pourraient déduire de leur revenu principal les frais d'exploration pendant un certain nombre d'années.
* La déduction actuelle pour épuisement sous forme de pourcentage à l'égard des dividendes et des redevances serait supprimée.
* Les frais de représentation, les cotisations à des clubs et les frais de congrès cesseraient d'être déductibles.
* Les contribuables exerçant une profession libérale - médecins, avocats, etc. - seraient tenus de calculer leur revenu selon la comptabilité d'exercice, tout comme les hommes d'affaires.
* Le revenu de placement que recevraient les corporations canadiennes serait imposé dès sa réception.
* Tous les frais commerciaux et industriels seraient déductibles, soit dès qu'ils sont engagés, soit pendant un certain nombre d'années dans le cadre d'une nouvelle catégorie d'amortissement se rapportant aux "éléments incorporels".
* Le Canada conclurait d'autres conventions fiscales afin de supprimer les barrières qui font obstacle au commerce et aux investissements internationaux.
* Certains prêts consentis à une compagnie par ses actionnaires pourraient être considérés comme les actions - les intérêts ne constitueraient pas des frais déductibles.
* Les dividendes versés par une corporation étrangère contrôlée faisant véritablement des affaires dans un pays avec lequel le Canada aurait conclu une convention fiscale continueraient d'être exemptés de l'impôt sur le revenu des corporations canadiennes.
* Le gouvernement fédéral préconise des consultations étroites avec les provinces, tant au sujet

(suite à la page 16)

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

IV- LES VIDES

1ère section

Il y a bien des vides, des barrières, des manques de compréhension, c'est tout cela que signifie le 'gap': une barrière qui empêche l'entente entre parents et adolescents (generation gap) - l'autorité et l'obéissance - le patron et l'employé - le Blanc et le Noir en Afrique et aux E.-U. - le riche et le pauvre - le propriétaire et le locataire.

Le Christ fait Homme nous aide à combler ces vides, à comprendre ces incompréhensions, ce manque de dialogue fructueux. Car en se faisant Homme comme nous, le Christ a jeté un pont entre Dieu et nous, par Lui nous pouvons mieux communiquer avec Dieu dont nous nous sentons mieux compris et mieux aimé.

CONNAITRE LE CHRIST D'ABORD

A) Croyez-vous que le Christ connaissait tout?

B) Si le Christ ne connaissait pas tout, comment concilier cela avec sa divinité?

Ceci, simplement pour nous faire cerner 'la connaissance humaine' que le Christ possédait. Probablement que nous y apportons différentes réponses.

"Le Christ était conscient d'être le Fils de Dieu... Mais son intelligence humaine ne lui permettait pas de comprendre parfaitement sa divinité." (Peter de Rosa)

"Nous avons admiré sa bonté, car par amour pour nous il est descendu à notre niveau, Il des nôtres, il a expérimenté ce qu'est la nature humaine, y compris l'ignorance de l'homme." (S.Cyrille d'Alexandrie)

L'HUMANITE DU CHRIST, LE CHEMIN QUI CONDUIT A DIEU

Pas de doute que le Christ est bien plus près de nous, de notre façon d'agir et de penser, que nous ne le croyons généralement. Si le Christ nous paraît plus humain, plus semblable à nous, plus proche de nous, alors Il devient plus facilement la Voie qui conduit au Père.

L'apôtre Philippe lui demande: "Montre-nous le Père, et nous serons satisfaits." Et Jésus de répondre: "Philippe, depuis si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas encore? Qui me voit, voit mon Père." (Jean 14,9)

"C'est parce que Jésus est Dieu que nous pouvons nous faire une idée de ce qu'est Dieu. En Jésus, nous voyons Dieu qui se traduit dans des mots et des façons que nous pouvons comprendre." (Raymond Brown)

"Voici ce que Jésus signifie pour moi: en Lui nous pouvons voir Dieu et saisir ses sentiments à notre endroit." (Schultz)

Appliquons cela à notre vie quotidienne. Si nous voyons l'homme dans le Christ, ça doit nous aider à déchiffrer nos 'vides' (gaps): la solitude et l'ennui - les tentations - l'inquiétude concernant l'avenir - la prière - les joies et les souffrances - la foi - nos relations avec le prochain - the generation gap.

La personne est primordiale, nous le répétons. Dans le Christ-Dieu, voyons aussi la personne humaine du Christ-Homme. "Jésus a passé sa vie dans une complète dépendance de son Père, ce que nous devons faire à notre tour. Cette dépendance ne détruit pas notre personnalité, au contraire. L'homme ne peut être complètement homme et humain que lorsqu'il agit sous la dépendance de Dieu. C'est dans cette perspective seulement que l'homme se réalise complètement, donc, que s'accomplit sa personnalité." (Baille)

C) Comment la personnalité de l'homme devient-elle parfaitement elle-même seulement lorsqu'elle dépend complètement de Dieu?

Avec Noël, Dieu est avec nous, il devient comme nous avec nos limites qu'il fait siennes: "en tout semblable à nous hormis le péché". Il se sert de nos limites pour nous insuffler sa vie et, graduellement, nous faire sortir de nos misères et nous rendre triomphants avec lui.

2e section

Un théologien luthérien, Bonhoeffer, fut incarcéré par Hitler. Dans sa prison, il a connu la vraie solitude, l'isolement total d'avec les autres hommes et femmes qui étaient prisonniers comme lui. Ecoutons sa réflexion. "Le chemin pour atteindre ces hommes et ces femmes doit passer par le Christ, sinon il aboutit à un cul-de-sac. Un abîme nous sépare les uns des autres, nous sommes différents et étrangers les uns les autres, il est pratiquement impossible de nous rejoindre les uns les autres. Il n'y a pas de chemin de l'un à l'autre, chaque personne a son propre mystère. Peu importe notre abord de bonté et de sympathie, peu importe une saine psychologie, peu importe notre accueil franc et ouvert, nous ne pouvons pénétrer cet incognito (ce mystère) du voisin, car il n'y a aucune relation directe, pas même d'âme à âme. Le Christ se tient au milieu de nous cependant, et ce n'est qu'en passant par Lui que nous pouvons atteindre les autres."

D) Votre expérience vous fait-elle dire qu'un gouffre inaccessible vous sépare de l'autre en tant qu'autre?

E) Pourquoi n'y a-t-il pas de relations directes d'âme à âme?

F) Comment pouvons-nous atteindre notre proche par le Christ?

Un curé félicitait un paroissien dont le jardin était vraiment magnifique. 'Dieu et toi, vous avez fait du bien beau travail. - Oui, mon Père, c'est vrai; mais vous auriez dû voir mon jardin lorsque Dieu seul s'en occupait!"

G) Cette histoire vous montre-t-elle le défi que l'univers lance à l'homme?

H) Que nous dit cette histoire sur le vide (gap) à remplir sous tant d'espacts?

I) Comment nous y prendre pour combler les vides qui nous séparent les uns des autres?

J) Comment combler le vide entre parents - adolescents (generation gap)?

Connaissez-vous des événements d'importance qui se sont produits comme magiquement, tout d'un coup? Est-ce que tous n'ont pas eu un humble début? Dieu aussi a voulu, en s'incarnant, avoir un humble début: une crèche avec des rires et des pleurs, tout comme nous, n'est-ce pas? Et pourtant, cet Enfant que nous fêterons bientôt était Dieu, il EST Dieu parmi nous, il est un frère qui vient sauver ses frères en leur apprenant à s'aimer mutuellement et, ensemble, à aimer leur Père céleste.

Même si l'homme est créé à l'image de Dieu, un vide immense le séparait de son Créateur: l'infini et le fini - l'illimité et le limité - la perfection et la faiblesse. "Il s'est fait ce que nous étions, pour nous faire ce qu'il est", dit S. Irenée.

> L'erreur fondamentale de notre époque, c'est de vouloir combler tous ces abîmes qu'il y a entre Dieu et l'homme, entre les hommes, à l'intérieur même de l'homme, en ignorant Celui qui seul peut le faire: Jésus.
> (Short, 'The Parables of Peanuts')

Devant les troubles de l'Eglise, confiance ou méfiance?

On parle beaucoup aujourd'hui des troubles internes qui, après le Concile, secouent l'Eglise d'une façon imprévue... certains osent penser et même déclarer que le Concile est insuffisant, dépassé, qu'il a besoin d'être complété...

Une tentation de méfiance envahit de nombreux milieux dans l'Eglise. Méfiance dans les structures et les méthodes, qui conduit à la critique corrisive et à la frénésie d'une pseudo-libération. Méfiance dans la doctrine et la tradition, qui conduit à une crise dans la foi. Méfiance dans les hommes, qui engendre la tension, la polémique, la désobéissance. Méfiance dans les réalisations du renouveau de l'Eglise, qui chez les uns se traduit par de la résistance, chez les autres par de l'indifférence. Méfiance dans l'Eglise telle qu'elle est, qui devient crise de charité et fait recourir d'une façon souvent naive et servile aux ersatz des idéologies adverses ou des moeurs profanes. Çà et là, on suspecte l'Eglise d'être incapable de se maintenir et de se renouveler...

Faut-il Vous dire que Nous aussi... on nous soupçonne de méfiance?... Serions-Nous, Nous aussi, gagné par la méfiance?... Nous voulons vous assurer tous que le Seigneur ne manque pas de nous donner cette certitude intérieure dont Il daigne réconforter Notre conscience et Notre ministère...

Comment. . le Pape ne pourrait-il pas souffrir... en voyant qu'aujourd'hui les difficultés les plus graves viennent du sein de celle-ci, que les peines les plus poignantes sont causées par l'indocilité et l'infidélité de certains de ses ministres et de certaines de ses âmes consacrées, que les surprises les plus décevantes lui viennent des milieux les mieux pourvus, les plus favorisés, les plus aimés?...

Nous laissons le Seigneur nous prendre par la main.. et nous montrer jusqu'à quel degré invraisemblable peut s'élever notre confiance... (Il) nous enveloppe d'un réconfort puissant et doux, que nous pouvons communiquer aux autres, à l'Eglise tout entière. Le Christ est notre espérance, notre force, notre paix...

Savoir que dans l'Eglise d'aujourd'hui, il y a d'innombrables âmes fortes et fidèles qui prient, qui observent tous les préceptes faisant autorité, qui se sacrifient dans le silence et dans l'amour, qui aspirent tout entières à l'esprit de l'Evangile, qui recherchent toutes les possibilités de rendre service, qui aspirent toujours à l'idéal de la perfection chrétienne. Combien nombreuses sont-elles ces âmes saintes! Elles sont l'honneur et la joie de l'Eglise; elles sont la force du Peuple de Dieu; elles sont Notre confiance. (10 sept. 1969)

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Rencontre du MFC tenue à St-Paul

Samedi le 18 octobre se tenait à la cafétaria de l'Ecole Racette une rencontre des responsables et aumôniers locaux du diocèse. La journée débuta à 10 heures par la prière et un mot de bienvenue de la responsable diocésaine, Mme Thérèse Dallaire. Par après chacun s'identifia par son prénom pour nous aider à mieux nous connaître et pouvoir mieux travailler ensemble.

M. l'abbé Houde nous présenta le programme de l'année qui a pour thème "Temps de changements, Temps d'espoir". Le programme est en trois cycles: 1) Changements dans le domaine familial, scolaire et les loisirs; 2) Changements dans le domaine politique, travail, économique; 3) Changements dans le domaine religieux et international. Après l'exposé, il y a eu division en 3 équipes pour étudier les 2 questions: A) Quels changements dans la famille ou dans la société nous font les plus souffrir. Un exemple se rapportant à la question B: La Femme aime changer souvent de robe même si ça coûte du temps et de l'argent. B) Avons-nous la même attitude pour nous changer sous un nouveau visage et plus attrayant dans notre milieu.

Tous prirent part aux discussions avec intérêt; mais nous avons dû nous arrêter afin de reprendre nos forces pour notre étude. Nous nous sommes de nouveau rencontrés à la cafétéria de la Co-op pour déguster un délicieux dîner. Reprise vers 1h.30 p.m. avec notre "peppé" aumônier, M. l'abbé Primeau qui nous parla de l' "Eveil apostolique et son importance". On ne peut faire avec efficacité et persévérance un véritable apostolat organisé, sans y avoir été éveillé et formé. Nous avons peur de l'engagement. Or, l'Eveil a précisément pour but de nous préparer à cet engagement en nous éveillant au devoir d'un baptême rayonnant.

Quels sont donc concrètement les objectifs de l'Eveil apostolique? 1) Donner une base doctrinale nécessaire à tous ceux et celles qui sont appelés à un engagement organisé. 2) Faire prendre conscience de la vocation au laïc, à l'apostolat. 3) Faire le lien entre la vie et la foi. 4) Susciter une plus grande ouverture aux autres et une plus grande attention aux besoins du milieu profane où se déroule la vie. 5) Fonctionner en équipe. 6) Se familiariser avec méthode de de travail "Voir - Juger - Agir".

Pour terminer, M. l'abbé suggéra la formation d'équipe pour tudier l'Eveil.

Ensuite, Mme André Gaudin, assistante-responsable, nous a lu les résolutions du précédent Congrès, pour mieux nous faire réaliser le travail accompli et ce qui nous reste à faire.

Pour finir cette journée d'étude, M. l'abbé Hervé Tanguay nous parla de la nécessité du bulletin tout en l'adoptant à notre milieu. Il ne manqua pas de nous encourager dans l'apostolat.

Il y a eu ensuite goûter servi par les dames de St-Paul dont le Comité Diocésain remercie.
Comité Diocésain de MFC
de St-Paul,
Mme Réal Croteau, sec.-trés.

FORT KENT

Mme Lionel Croteau, qui a été hospitalisée à l'Hôpital Royal Alexandra, et M. Arthur Roux, qui a eu une pneumonie, sont revenus dans leur foyer. Messrs Laurent Ducharme et Réal Bellemare sont actuellement hospitalisés. Nous souhaitons à tous nos malades un prompt rétablissement.

*****

Messrs Jack Campbel, Harry et Wilbert Rowe, tous trois de la Colombie-Britannique, étaient récemment en visite chez M. et Mme Albert Rowe. Mlle Darlene Webster était en visite chez elle et en profita pour visiter Mme Gwynns de notre paroisse. Mme Pokeda de Fort McMurray chez M. et Mme M. Choquette, tandis que Messrs D. Ladish et G. Bellemare étaient en visite chez M. et Mme Hector Bellemare.

*****

M. Méderic LeBlanc accompagné de sa fille Géraldine se rendirent en ville en fin de semaine dernière.

*****

Au Volley-ball, les entraîneurs sont, pour les filles Soeur Irene Williams, M. Walter Ogroduik pour les séniors et M. Bill Thomson s'occupera des plus âgés.

*****

M. Bob Gossinet de Thaïlande enseignera les arts industriels à nos jeunes. M. Gossinet est marié et père d'un garçon de sept ans. Mme Gossinet et leur fils sont encore en Thaïlande. Nous souhaitons la bienvenue à M. Gossinet.

*****

Félicitations à M. Robert Albert, fils de M. et Mme Arthur Albert, qui s'est mérité $50. du Queen Elizabeth Award et $200. du Gulf du Canada. Robert est en troisième année en architecture à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta. Nous lui souhaitons encore beaucoup de succès dans son domaine.

Pneus à neige ou chaînes...

BANFF - Seuls les véhicules munis de pneus à neige ou de chaînes seront maintenant admis à utiliser les voies d'accès des centres de ski du Parc national de Banff a révélé le Surintendant de ce parc, M. Steve Kun, la semaine dernière.

Les garde-forestiers et les agents de la G.R.C. ont reçu des instructions à cet effet et refuseront l'accès de ces routes à tout automobiliste qui ne pourra satisfaire aux nouveaux règlements. Ces nouvelles restrictions doivent entrer en vigueur dès que commencera la nouvelle saison de ski.

PICARDVILLE

M. le Curé Bussière assistait dernièrement à une rencontre de trois journées d'étude tenue à St-Paul et portant sur la Liturgie et la formation d'un Conseil diocésain des paroisses.

*****

Nous avons eu une deuxième Noce de Diamant dans notre paroisse cette année. En effet, il y a quelques mois les jubilaires étaient M. et Mme F. Nadeau et le 8 novembre dernier c'était M. et Mme Cyril Lambert.

La journée commença par une grand-messe spéciale chantée par M. le Curé Bussière à laquelle assistèrent parents et amis, à la résidence des jubilaires, tout près de l'église paroissiale. M. et Mme Lambert reçurent des messages de félicitations de Sa Majesté la Reine, du Lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Grant MacEwan, du Premier Ministre Trudeau, du Chef de l'Opposition M. Stanfield, du Premier ministre de l'Alberta l'hon. Harry Strom, du député de Pembina M. Jack Biggs ainsi que de deux petits-enfants, Mme Christine Gravel de Vancouver et de M. Denis Rosendale de Winnipeg.

M. et Mme Lambert ont eu cinq enfants; Maurice, décédé il y a à peine un an, Armand de Vancouver (qui était absent), Mlle Simone Lambert, Mme Lilianne Juneau et Mme Jeanne Rosendale; ils ont maintenant 8 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Au cours d'une petite réception qui suivit la messe, plusieurs parents et amis des paroisses environnantes vinvrent présenter leurs hommages aux jubilaires; on put en voir de St-Albert, Rivière-Qui-Barre, Onoway, Dapp, Edmonton, Westlock, Picardville, Hythe, etc. Parmi ceux-ci, M. et Mme R. Mercier, M. Frank Lambert, M. Arthur Martin, M. et Mme A. Poirier, M. et Mme Jean Van Teghem et Sara, M. et Mme V. Hittinger, Mme Mai Juneau, Mme S. Podulsky et ses enfants, Mme Alice Cyr, Mme Alice Garon, Mlle Dorcina Cloutier, Mme Ed. Boucher, M. et Mme A. St-Louis, Mme C. Dufault, M. et Mme G. Hope, Mme V. Innes, Mme C. Sutherland, Mme A. Ainhom, M. Jos Rock, Agnès et Andy Archibald, M. et Mme Alfred Gerard, M. et Mme Jos Hudec, Mme Lecky, M. Dan Finnegan, Mme F. Glebe, M. et Mme W. Glebe, M. et Mme D. Glebe, Mme S. Provost, M. et Mme H. Juneau, M. et Mme R. Savoie, M. Al Smith, Mireille et Edmond Couture, Mlle Doris Hudec, Bruce Hittinger, D. Vernon, Joan et Joanne Savoie, Marie Van Teghem, M. et Mme Eric Schurley et M. et Mme Phil. Rosendale.

Encore une fois, nos félicitations les plus sincères aux heureux jubilaires, M. et Mme Cyril Lambert.

*****

Félicitations à M. et Mme Henry Verbeck à la suite de la naissance d'un bébé, Lorri-Lyn; parrain et marraine, Dale et Louellen Verbeck, frère et soeur de l'enfant.

Orientation familiale

Communications... un langage de famille

On parle de bilinguisme... ou d'un langage universel... on parle d'apprendre une nouvelle langue... Est-ce qu'on pense réellement au but d'une langue? Si on veut être pratique, je suppose qu'on doit dire: une langue est parlée dans le but 1) de comprendre ce que l'autre a à nous dire, et 2) pour se faire comprendre soi-même! Simple n'est-ce pas? et vous n'avez pas besoin d'être diplômé de l'Université pour comprendre cela non plus!

La famille est la société la plus intime qui puisse exister. Les membres d'une même famille parlent le français, l'anglais, l'italien, l'allemand, etc., à peu près n'importe quelle langue à laquelle ils sont habitués. Il y a une autre langue parlée à la maison aussi! c'est celle qui s'est développée durant des années d'intimité; c'est devenu le langage de telle famille en particulier. On se sert de certains mots qui disent quelque chose aux membres de sa famille, des mots qui ne voudraient pas dire grand chose pour d'autres gens... Certaines familles ont développé tellement de ces mots qu'ils pourraient probablement imprimer leur propre dictionnaire...

L'idée ici n'est pas d'avoir un langage pour le langage lui-même. Telle famille possède son "dictionnaire" familial, et ces mots qu'ils ont appris à comprendre entre eux rapprochent les membres de la famille. Voilà l'important! Ca dû commencer par l'homme et la femme au foyer; ensuite, les enfants se sont mis de la partie: c'est devenu tout simplement une source d'amusement et de cohésion pour toute la famille. Vous avez probablement fait cette expérience. Qu'en pensez-vous? C'est bon, je crois, si ça vient tout naturellement... bien entendu: on ne s'asseoit pas à la conférence de famille pour établir formellement que dorénavant, tel mot dans notre famille voudra dire telle chose! ce serait ridicule! Vous comprenez, n'est-ce pas?

Et si vous êtes mariés depuis un certain nombre d'années, n'essayez pas de me tromper: vous devez avoir développé certains mots (et une façon de dire ces mots ou expressions!) qui veulent dire certaines choses (et pas autre chose!) à votre partenaire, vrai? Sinon, votre vie de ménage, à date, sans avoir manqué d'originalité, a pu manquer de véritable intimité dans ses communications!

Guy Goyette, Dir. FSB
Dis. Mun. Smoky River.

GUY

Le 19 octobre dernier fut célébré le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Lionel Drouin. La "fêtre-surprise" organisée par les filles aînées des jubilaires débuta par la messe célébrée par le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., à sept heures le soir.

*****

Après la messe, parents et amis se rendirent à la Salle paroissiale pour une soirée récréative. M. Jerry Maenchen et sa soeur Becky firent les frais de la musique.

Etaient en visite à cette occasion: M. et Mme Larry Matlock (Lorraine) d'Edmonton, M. et Mme Juergen Maenchen (Laurette) de Barrhead, Mlle Blanche Drouin de High Prairie accompagnée de M. Detter Weisser, M. et Mme J. Maenchen et leur fille Becky de Peace River.

A celles de tous leurs parents et amis, nous ajoutons nos sincères félicitations à M. et Mme Lionel Drouin à l'occasion de ce Jubilé d'Argent.

GIROUXVILLE

Le 31 octobre avait lieu le mariage de M. André Dufresne, fils de M. et Mme Jean Dufresne, à Mlle Diane Duval, fille de M. et Mme Gaston Duval de Jean-Côté. Le mariage fut bénit par le Révérend Père Tardif, à Jean-Côté. Mlles Maryline Bernard, Colette Gaucher et Suzanne Sinard agissaient comme Filles d'honneur. Elles étaient accompagnées de MM. Camille Duval, Eugène Dumont et Robert Doyle. La petite bouquetière était Joanne Bessette, nièce du marié, accompagnée de Rolland Duval, frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse tous se rendirent à la salle municipale de Girouxville où il y eut réception suivie d'une soirée. Un grand nombre de parents et d'amis y prirent part. Etaient venus de l'extérieur pour l'occasion, M. et Mme Arthur Racine, Mme Normand Pétrin, Mme Léda Pétrin, Mlle Léona Dumont, Mlle Carmel Bégin, tous d'Edmonton; M. et Mme Conrad Lou de Portland, Orégon, M. Clarence Wenner de Glenn, Californie, M. et Mme Maurice Anctil de Fort St. John, le Dr Jack Buchanan et Mme Buchanan de McLennan, M. et Mme Fred Henri de Legal, M. et Mme Emile Savard de Peace River, Mme Thomas Louis Savard et son fils Léo de Falher. Les nouveaux époux habiteront à Edmonton. Nos voeux les plus sincères de bonheur.

Le 30 octobre décédait à Edmonton Mme Odule Nolette née Eugénie Gagnon à l'âge de 81 ans. La défunte laisse dans le deuil son mari Odule et un fils George d'Edmonton, quatre filles, Cécile (Mme Gilbert Casonguay de Hemet, Calif.), Paricia (Mme Arthur Bégin de Girouxville), Odula (Mme Allin McDonald d'Edmonton), Rita Mme Bob Wentu de San Francisco); 30 petits-enfants et 53 arrière-petits-enfants.

Arrivés à Girouxville en mai 1928, ils habitaient Edmonton depuis [illegible] ans. Elle fut hospitalisée à l'Hôpital St-Joseph depuis juillet 1967.

Le service fut célébré par le Révérend Père Lucien Lafontaine, assisté des Révérends Pères Albert Bouchard et Clément Desrochers. Elle fut inhumée au cimetière de Girouxville.

Les porteurs étaient ses petits-fils, André, René, Léo et Raymond Nolette, Denis Benoît, Jacques Hêtu, Robert Girard portait la croix. Les funérailles étaient sous la direction de Connelly McKinelly d'Edmonton.

BEAUMONT

Notre récent Souper "Pot-Luck" fut un grand succès; les gagnants des billets de $5.00 furent M. et Mme Julius Sarnacke, MM. Don Sinisky, Maurice Gobeil, Eddie Juneau et Mmes Yvette Goudreau, Louise Vesmilindre, Juliette Gobeil et A. Auger. Une belle nappe brodée par Sr Béatrice fut gagnée par Mme Marcellin Labossière.

Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui sont venus nous aider ou nous encourager, à ceux qui ont fourni le programme, la musique gratuitement, etc. Les Dames de Ste-Anne de la paroisse vous en sont profondément reconnaissantes.

*****

Mlle Anne-Marie O'Sullivan nous quitte pour aller demeurer à Fairview où son travail pour le Service Social l'appelle. Elle fera partie de la division de Grande Prairie.

*****

Le R.P. Dicaire, o.m.i. était récemment de passage chez M. et Mme Ernest Gobeil; il est un ancien missionnaire en Amérique latine, particulièrement en Bolivie et vient d'être nommé Supérieur des Missions Oblates, à Montréal.

*****

M. Wilfrid Goudreau s'est endommagé deux doigts en travaillant sur une machine et on a dû lui placer toute la main dans un plâtre pour quelque temps. D'autre part, Soeur Bathilda et Mme Leduc doivent être hospitalisées pour quelque temps; toutes deux enseignent à l'école locale. A tous, prompt et complet rétablissement.

*****

Sincères félicitations à M. et Mme Daniel Bérubé à la suite de la naissance d'un fils le 5 novembre dernier.

M. et Mme Rey de Calgary étaient en visite chez les familles Lavigne dernièrement. Mme Laurent Labonté demeure présentement chez ses parents, M. et Mme Demers, durant l'hospitalisation de son mari.

Brillant jeune pianiste anglais aux JMC

C'est devant un public enthousiaste qu'eut lieu le concert du Trio Foerstrovo de Tchécoslovaquie, concert qui inaugurait la saison 1969-1970 des Jeunesses Musicales du Canada. Comme il se devait, la musique tchèque y fut à l'honneur, pour la plus grande joie des auditeurs.

La saison se poursuit en beauté et dimanche prochain, le 23 novembre, les membres des JMC pourront applaudir le jeune pianiste anglais Anthony Goldstone. Né à Liverpool en 1944, Anthony Goldstone étudia le piano au Collège Royal de Musique de Manchester où il remporta la médaille d'or. A Londres il travailla avec Maria Curcio.

Anthony Goldstone a déjà donné des concerts en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Autriche et en Afrique du Sud.

Le critique musical du Manchester Guardian n'hésita pas à dire d'Anthony Goldstone qu'il a l'étoffe d'un grand pianiste: il en a le goût raffiné, l'intelligence musicale et l'émotion.

Cette fois encore comme ce fut le cas à l'issue du premier concert, le public sera invité à rencontrer l'artiste au cours d'une petite réception où des rafraîchissements seront servis.

Il est encore temps de se procurer des abonnements pour le reste des concerts de la saison.

Rappelons que les concerts ont lieu au Convocation Hall de l'Université de l'Alberta à deux heures de l'après-midi. Les prix des abonnements sont les suivants: a) étudiants à $3.00; b) membres privilégiés à $6.00 - ceci pour tous ceux qui ne sont pas étudiants; c) famille à $12.00.

GIROUXVILLE

Nos plus sincères félicitations aux heureux parents suivants:

M. et Mme Léonard Limoges, à qui est né un fils, Joseph, Michel, André, né le 20 octobre et baptisé le 2 novembre; parrain et marraine, M. et Mme André Gagnon, grands-parents.

M. et Mme Roy Cunningham, à qui est née une fille, Penny Elizabeth Marie, née le 27 octobre et baptisée le 9 novembre; parrain et marraine, M. et Mme Norman Cunningham, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Norbert Ouellette, à qui sont nés deux fils jumeaux le 28 octobre, René Denis Richard et Reggie Léandre Marcel, baptisés le 9 novembre. Parrains et marraines, Richard et Doris Ouellette ainsi que Marcel Ouellette et Léonna Dumont.

*****

Le 8 novembre dernier fut célébré le mariage de Mlle Hélène Girard, fille de feu M. Philippe Girard et de Mme J.-L. Trudeau à M. Edward Yakubowski. Le parrain de ce dernier, M. Francis St-Jean lui servait de témoin alors que M. Jean-Louis Trudeau servait de témoin à Hélène. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Desrochers.

Le même jour fut aussi bénit le mariage de Mlle Yvette Fontaine, fille de M. et Mme Darius Fontaine à M. Jacques Laflamme, fils de M. Donat Laflamme de Falher. L'officiant était le R.P. Albert Bouchard.

Nos voeux de bonheur les plus sincères à ces deux couples.

*****

Notre Bazar annuel est déjà chose du passé. Nous remercions sincèrement tous ceux qui s'y sont dévoués et en ont assuré le succès de même que tous ceux qui sont venus, spécialement ceux des paroisses environnantes. Les gagnants des prix ont été: 1er prix ($50.00), Mme Oliva Dufresne; 2e prix ($25.00) M. l'abbé Dubé, curé de Donnelly; 3e prix ($15.00), Mlle Léonna Dumont d'Edmonton. Plusieurs autres beaux prix furent gagnés au Bingo de l'après-midi et deux autres prix spéciaux le soir, en particulier une belle lampe de table remportée par Mme Alphonse Deslauriers ainsi qu'une chaise et une table pour téléphone qui furent gagnées par Mlle Carmen Dussault.

*****

Notre curé, le R.P. Lucien Lafontaine est parti d'urgence pour l'Est la veille de notre Bazar afin d'assister aux funérailles de son frère, M. Mozart Lafontaine décédé à Victoriaville le 8 novembre à l'âge de 42 ans. Nos plus sincères sympathies à notre curé et à tous les membres de sa famille.

VIMY

Sr Marie-Desneiges Brault, missionnaire en Amérique latine était parmi nous récemment. Elle profitera d'un séjour d'un mois pour visiter toutes les paroisses des environs, Clyde, Barrhead, Legal, St-Paul, Rochester, Westlock, etc.

*****

Mlle Irène Gagné s'est rendue à Calgary pour y suivre un cours sur les nouvelles méthodes d'enseignement.

M. et Mme François Landry ainsi que M. et Mme Uldéric Landry se sont rendus à la Rivière-la-Paix en fin de semaine dernière.

M. et Mme Alex Cyr se sont rendus à Plamondon pour une semaine et en ont profité pour visiter tous leurs parents.

*****

Vous êtes tous invités à venir participer à notre Souper au poulet annuel et au Bazar qui auront lieu le 23 novembre prochain.

*****

Notre Club 4-H local a tenu son assemblée à l'école le 23 octobre dernier à la requête de Paul Dubois, ancien président. Dave Kallal fut alors élu président, Robert St-Arnaud vice-président, Anne Kallal secrétaire-trésorière. Clément Blanchette sera le rapporteur du Club, Albert Blanchette et Joe Kallal seront entreteneur et assistant, respectivement.

Quatorze petits nouveaux ont joint les rangs du Club cette année. L'assemblée eut lieu chez M. et Mme Léonard Blanchette et on y discuta aussi de quelques projets qui doivent être réalisés prochainement.

DONNELLY

Mme Oscar Sirois est actuellement hospitalisée à McLennan. Tous nos voeux de prompt rétablissement.

*****

Une réception de prochain mariage a eu lieu le 24 octobre dernier en l'honneur de Mlle Louise Benoit, chez M. et Mme Arthur Thibault. Une trentaine de dames se rendirent à cette soirée des plus agréable.

Par ailleurs, le mariage de Mlle Benoit, fille de M. et Mme Sylvio Benoit à M. Gaspard Fournier, fils de M. et Mme Alphonse Fournier eut lieu le 8 novembre. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église du Sacré-Coeur par M. l'abbé Dubé, curé. Il y eut ensuite réception et danse à la Salle municipale de Donnelly. Mlle Evelyne Therriault était fille d'honneur, accompagnée de M. Gérard Benoit.

Parmi les parents et amis venus de loin à cette occasion, l'on remarquait M. et Mme Paul Pilon et leur famille d'Edmonton, M. et Mme Roger Benoit de Fort Nelson, C.-B., M. et Mme Léon Giroux et leur famille d'Edmonton, M. Adrien Côté d'Edmonton, M. et Mme L. Krahm de Hines Creek, M. et Mme D. Napier d'Edmonton, M. Jos. Fournier d'Edmonton, M. et Mme Edouard Fournier d'Edmonton, M. et Mme André Fournier et leur famille de Hay River, M. et Mme Wilbrod Bouchard et leur famille de Hay River, Mlles Marie-Thérèse Perreault, Evelyne et Cécile Cloutier et Sylvianne Servant d'Edmonton.

Le 7 novembre fut célébré le mariage de Mlle Annette Labrecque, fille de M. et Mme Roméo Labrecque à M. Benoît Maure, fils de M. et Mme Georges Maure de Falher. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. Johnson. Il y eut ensuite réception chez M. et Mme Georges Maure.

Nos plus sincères félicitations et meilleurs voeux aux mariés.

ST-JOACHIM

Vendredi dernier eurent lieu les funérailles de M. Odilon Morin. Le service fut célébré par le R.P. Jean Gariépy, o.m.i. et l'inhumation suivit au Cimetière Ste-Croix d'Edmonton. Nous offrons nos plus sincères condoléances à tous les membres de la nombreuse famille du défunt.

Nos plus sincères condoléances aussi aux membres de la famille Crévolin de notre paroisse ainsi qu'aux enfants de Mme Raymond Crévolin, décédée la semaine dernière.

*****

A tous les intéressés, n'oubliez pas le rendez-vous qui vous est donné par le Club LaJoie mercredi le 26 novembre prochain, à 1h. 30 p.m.

Le Vietnam, cancer qui ronge le coeur de l'Amérique

WASHINGTON - "Le Vietnam est un cancer, une tragédie qui ronge le coeur de l'Amérique... Le mieux que les Etats-Unis peuvent espérer est une impasse... La responsabilité de la future politique vietnamienne incombe au président", a déclaré le sénateur Mike Mansfield, démocrate du Montana, leader de la majorité démocrate de la chambre haute, au cours d'une interview télévisée.

M. Mansfield s'est avoué déçu à la suite du dernier discours du président Richard Nixon. Il a dit qu'il aurait souhaité que son allocution relève les espoirs du peuple américain.

"M. Nixon fait de son mieux, a ajouté le sénateur Mansfield, mais je souhaite tellement qu ça aille plus vite."

Modification...

OTTAWA - Les Communes ont adopté à l'unanimité, en deuxième lecture, le bill C-8, qui modifie la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre.

Ce projet de loi, qui a été par la suite renvoyé au Comité permanent des affaires des anciens combattants, étend, à l'intention des enfants des militaires décédés à la guerre, le régime actuel des subventions à l'éducation.

Le parrain du bill, M. Jean-Eudes Dubé, ministre des Affaires des anciens combattants, a déclaré que les modifications projetées "feront disparaître certaines anomalies et accorderont pleine justice aux étudiants visés par cette loi".

C'est ainsi qu'un étudiant qui touche une subvention en vertu de la loi actuelle pourra recevoir cette aide même lorsqu'il échoue à un examen.

En effet, aux termes de la loi actuelle, un étudiant qui échoue à un examen, n'est plus admis, l'année suivante, au bénéfice du régime de subvention.

Le ministre a indiqué que plus de 4,800 enfants de militaires morts à la guerre ont obtenu des subventions depuis l'entrée en vigueur de cette loi en 1953.

Plus de 2,200 d'entre eux ont réussi dans leurs études, dont 135 l'an dernier.

Au cours de la précédente année, 330 étudiants ont entrepris des études grâce à l'aide fournie par cette loi, a dit M. Dubé.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "AIR CLIMATISE, EDIFICE FEDERAL, SASKATOON, Saskatchewan" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 3 DECEMBRE 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada: 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 1137 - 8e rue, Est, SASKATOON, Saskatchewan et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à REGINA, CALGARY et WINNIPEG de même qu'aux bureaux de la Construction Association à Regina, Saskatoon et Edmonton.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef, Services
financiers et administratifs.

ED-581



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Différences entre les droits civil et criminel

Q.- Quelles différences y a-t-il entre le droit civil et le droit criminel?

R.- Les procédures juridiques entre la Couronne et les individus trouvés coupables - ou présumés coupables - de crimes contre la Couronne, tels que vol, entrée par effraction, possession de marchandises volées, etc., relèvent du droit criminel. Les disputes entre individus, ou compagnies, relèvent du droit civil. C'est le cas par exemple des ruptures de contrat, accidents de voiture, divorce, etc.

Le droit civil peut se subdiviser, en gros, en deux différentes parties: contrats et dommages. Il peut y avoir poursuite en cour civile si l'on se refuse à suivre les termes d'un contrat, si l'on refuse de payer des marchandises achetées et payées, s'il y a rupture de garantie, etc. Un tort ou un dommage est une offense civile tout autre que celles se rattachant aux contrats; ce pourrait être par exemple, le libelle diffamatoire, la violation des droits des individus mais, surtout, les réclamation faisant suite à des accidents, de voiture ou autres.

Il arrive que la même cause relève à la fois du droit criminel et du droit civil. Disons par exemple que Jean attaque Richard. Jean sera accusé d'assaut et la cause en cour criminelle portera le nom de "Regina vs Jean" (regina étant le terme latin de "reine" - si c'est un roi, l'appellation change pour "Rex"). Jean pourra aussi être poursuivi en cour civile par Richard et la cause s'appelera alors "Richard vs Jean". Les deux procès seront différents et se poursuivront aussi dans des cours différentes, par des procédures différentes et en vertu de lois différentes. Les preuves présentées et les résultats obtenus au criminel et au civil ne se ressemblent en rien. Richard, même si c'est lui qui a été attaqué, ne peut ni entreprendre ni arrêter les procédures en cour criminelle. Il ne sera que témoin au procès et encore... que s'il a été frappé suffisamment fort par Jean! Une personne trouvée coupable de l'offense pour laquelle elle a été poursuivie peut bénéficier d'un sursis de sentence, se voir forcée de payer un cautionnement pour garder la paix durant une période déterminée par la cour, ou simplement, être condamné à payer une amende. Dans des causes criminelles plus graves, la personne peut être condamnée à l'emprisonnement, au fouet ou à la pendaison.

Au civil, la personne coupable devra débourser une certaine somme d'argent à la partie qui a gagné le procès; d'autre part, il arrive très souvent que les causes civiles se règlent hors-cour. Ainsi, Richard pourrait accepter de ne pas poursuivre Jean en cour civile moyennant que ce dernier consente à lui verser la somme de $1,000 en dommages-intérêts.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 21 novembre
Sr Dorothée Beaudoin, s.c.e., Vegreville.
M. Gérard J. Côté, Bonnyville.
M. Gérard Fontaine, Edmonton.
M. Guy Jonhson, Guy.
M. Roméo Piquette, Edmonton.
M. Arthur Thibault, Donnelly.

SAMEDI, 22 novembre
M. T.H. Boissonnault, Morinville.
M. Charles Gaudet, Fort McMurray.
M. Théodore Paradis, St-Paul.
M. l'abbé Rosario Simard, Legal.
Sr Thérèse Verrier, s.c.e., Tisdale.

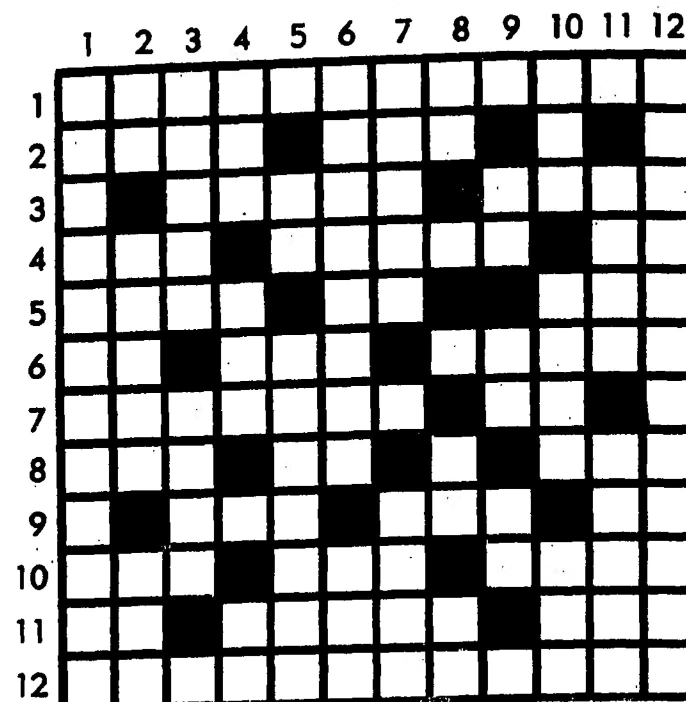
DIMANCHE, 23 novembre
Sr Denise Paquette, c.s.c., Edmonton.

LUNDI, 24 novembre
M. Aimé Adam, Edmonton.
M. René Dallaire, La Corey.

MERCREDI, 26 novembre
M. Thaddée Arsenault, Edmonton.
M. Gérard Béland, Donnelly.
M. Albert Blanchette, Vimy.
R.P. Maurice Lafrance, o.m.i., St-Albert.
M. Raoul Lauzon, Falher.

JEUDI, 27 novembre
M. l'abbé André Desjardins, Vimy.
M. Yvan Emond, Marie-Reine.
Mme Giselle Paine, Redwater.
M. J. Roland Patenaude, Ste-Foy, P.Q.
M. Albert Plaquin, Thérien.
R.P. Roger Prieur, o.m.i., Spirit River.
Sr Anna Lieverse, c.s.c., Edmonton.
M. Clovis Therrien, St-Paul.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL
1 - Appareil servant à transborder.
2 - Vase dans lequel les Anciens puisaient l'eau - Bière anglaise.
3 - Non, non pas - Qui pratique le snobisme.
4 - Saison - Qui a rapport au bas-ventre - Symb. du titane.
5 - Peu de chose - Id Est - Ecorce du chêne.
6 - Mis pour cela - Trou dans un mur pour recevoir une poutre - Espèce de genre "phoque".
7 - De la nature de l'urine - Patrie d'Abraham.
8 - Au tennis, balle qui touche le filet avant de rouler dans le cour - Largeur d'une étoffe - Terme au tennis.
9 - Tête d'une tige de blé - Durillon - Pron. pers.
10 - Ville d'Allemagne occidentale - Partie du vêtement qui couvre le cou - Riv. d'Allemagne occidentale.
11 - Note de musique - Habitude bizarre - Sans inégalité.
12 - Action qui ne convient qu'à un enfant.

VERTICAL
1 - Qui est de la nature du tubercule.
2 - Route rurale - Couronne du pape - Plante textile.
3 - Douze mois - De plus, en outre.
4 - Venue au monde - Négation - Adj. poss.
5 - Symb. du sodium - Oiseau palmipède dont le bec porte une poche ventrale.
6 - Ensemble des agglomérations qui environnent un centre urbain - Possèdent.
7 - Fruit de l'olivier - 152, en chiffres romains.
8 - Note de musique - Fille d'Inachos - Art. espagnol.
9 - Symb. de l'étain - Adv. de lieu - D'un verbe gai.
10 - Agent politique de Louis XV - Art de lancer, pl. - Du verbe suer.
11 - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - Etendue d'eau peu profonde.
12 - Manufacture de robinets.

SOLUTION EN PAGE 15

Le Chapelet à CHFA

NOVEMBRE

22. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
24. M. l'abbé Rosaire Simard, Legal.
25. RR.SS. Filles de Jésus, Edmonton.
26. Paroisse de Jean-Côté.
27. Les Vieillards du Foyer de Bonnyville.
28. Paroisse cathédrale de St-Paul.
29. Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Une femme sur deux se colore les cheveux

Environ une femme sur deux que vous rencontrez dans la rue se colore les cheveux a affirmé ces jours derniers le président du Cosmair (Canada), filiale de l'entreprise de produits cosmétiques l'Oréal de Paris.

Une enquête faite au Canada, a révélé que 50 p.c. des Canadiennes âgées de 15 à 75 ans se colorent les cheveux; sur ce nombre la moitié effectue ellesmêmes à la maison ce travail tandis que l'autre moitié a recours aux services professionnels des salons de coiffure.

C'est à la suite de cette enquête que la compagnie qui jusqu'ici ne vendait ses produits qu'aux coiffeurs, a décidé de les offrir au public.

NOS REPRESENTANTS

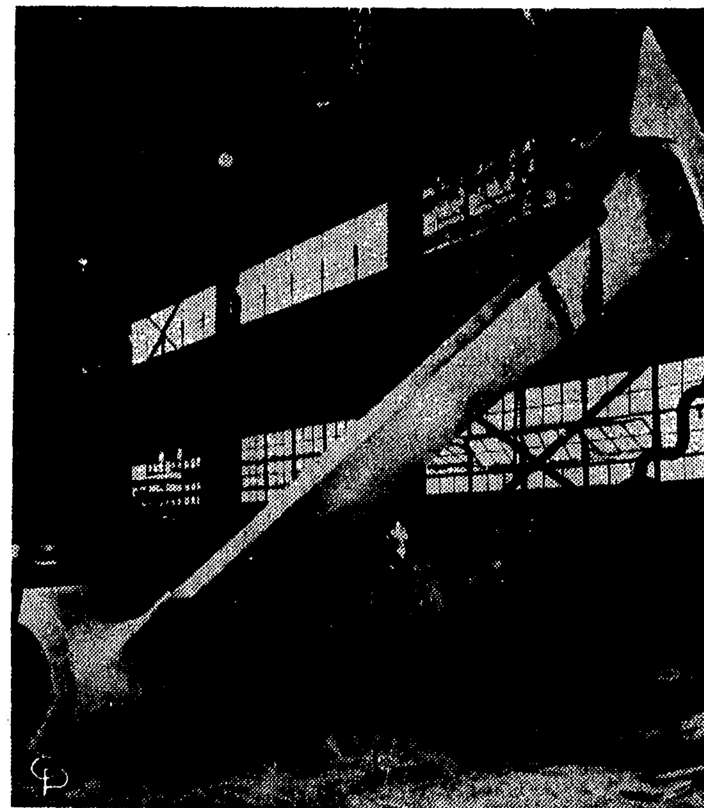
BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

Evénements

21 - 23 NOVEMBRE
Retraite fermée pour couples mariés, fiancés qui doivent bientôt se marier, hommes ou femmes qui aimeraient y participer individuellement, en somme pour tout chrétien à la recherche d'un renouvellement spirituel. Prière de s'adresser directement à l'Etoile du Nord, à St-Albert, en téléphonant au numéro suivant: 599-6136

*****

23 NOVEMBRE
A 3h. p.m., à l'Edmonton Art Gallery, récital de Françoise Vetter, violoncelliste, accompagnée au piano par Thelma Jones. Ce récital est placé sous les auspices du Consulat des Pays-Bas à Edmonton. Les billets sont en vente à la Baie et le seront aussi avant le concert, au prix de $2.50 et $1.50 pour les étudiants.



Ça ressemble à un os... mais c'est un bien drôle d'os! Il s'agit plutôt d'une pièce moulée en acier, pesant 20 tonnes, qui n'est en fait que la demie d'une hélice géante qui servira à un océanique présentement en construction.



Les autorités du comté de Chaguacousy ont décidé de tenter une expérience, celle de peinturer en blanc toutes leurs voitures à incendies. Selon plusieurs experts, cette couleur serait beaucoup plus sûre que le rouge traditionnel, surtout la nuit. Jusqu'ici les nouveaux camions n'ont eu qu'un seul incendie... dû à une glissade sur la glace.

Le Canada et la Pologne prolongent leur entente

OTTAWA - Le Canada et la Pologne ont décidé de prolonger de deux ans l'accord les liant sur la vente de blé, a annoncé le ministre sans portefeuille, M. Otto Lang.

M. Lang, responsable de la Commission canadienne des céréales, a révélé que l'accord actuel entre les deux pays, qui expire le 5 novembre, serait prolongé jusqu'au 31 juillet 1971.

L'entente a été signée à Ottawa par M. Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, et M. M. Karczmar, commissaire au Commerce de la République populaire de Pologne au Canada.

La Pologne a reçu jusqu'à présent 500,000 tonnes de blé canadien, sur un total de 900,000 tonnes prévues par l'accord à long terme conclu en juillet 1966.

Le Dr Barnard fustige le racisme

LE CAP - Le professeur Chris Barnard a déclenché une tempête en Afrique du Sud en critiquant la politique raciale du pays à un dîner de la Chambre de Commerce du Cap. Le célèbre chirurgien, qui était l'invité de l'Assemblée consulaire, a déclaré "qu'il ne voyait pas d'avenir pour l'Afrique du Sud à moins que la population blanche change d'attitude."

La majorité comme l'opposition ont immédiatement réagi et le ministre du Développement, M. B. Coetz, n'a pas hésité à souligner qu'en suivant cette voie" "la civilisation blanche en Afrique du Sud n'en aurait pas pour plus de cinq ans". Seul le président du parti progressiste, M. H. Lawrence, a rendu hommage à l'attitude du chirurgien.

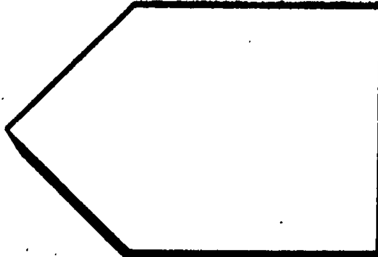
La presse nationaliste sud-africaine a intimé au professeur Barnard de "rester à l'écart de la politique". A Johannesburg, "Die Transvaler", organe officiel du "parti national", écrit: "En tant que chirurgien du coeur politique, le professeur Barnard risque de perdre sa popularité". "Le discours du Dr Barnard indique que son souci moral va désormais au-delà de la profession médicale", écrit de son côté le "Rand Daily Mail" (libéral). Au Cap, "Die Burger", porte-parole officiel des nationalistes, estime qu'il est nécessaire "de rappeler aux gens certains faits", dont le plus important, selon le journal, est que les blancs qui se donnent pour tâche de soulever les non-blancs n'aimeraient pas être dominés par eux.

FLAIRETOUT

Le patron en personne. Il porte une ceinture foncée et les deux élèves, eux, portent des ceintures claires.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



De cette figure il faut couper deux morceaux. Réussiriez-vous à faire le carré des trois morceaux?

A votre service

QUAND ON REVIENT

Interprète: Mireille Mathieu

Quand on revient, aussi bon qu'il soit,
Le pays d'où l'on revient,
Mon Dieu! qu'il fait bon chez soi.
Quand on revient, on voudrait chanter,
Le coeur ne sait plus très bien,
S'il doit rire ou bien pleurer.

L'avion va se poser...
Et malgré mes valises, gonflées de souvenirs,
J'ai le coeur qui se brise,
En bas je vois, serrée autour de ses églises,
La France où je suis née.
Quand on revient, aussi bleu qu'il soit,
Le ciel bleu d'où l'on revient,
Il fait toujours bon chez soi.

J'ai dans mon passeport, des buildings et des plages,
Les hôtels et les ports tapissent mes bagages,
Mais parmi tous ces noms se détache une image:
Mon vieux pont d'Avignon!

Quand je reviens, aussi grand qu'il soit,
Le pays d'où je reviens,
Mon Dieu! qu'il fait bon chez moi.
Qu'il fait bon revoir encore le pays
Où m'attendent mes parents, mes amis,
C'est le plus joli pays, quand je reviens.

PLAYBOY

Interprète: Jenny Rock

Tout a commencé dès que l'on s'est vu.
Tu m'avais souri, souviens-toi, au restaurant.
Tes yeux, je l'avoue, ne m'ont pas déplu,
Depuis ce temps, j'y pense bien souvent.
Quelqu'un m'a dit que tu n'étais pas brave,
Que les playboys ce n'était pas sérieux.
Dis-moi que ce n'est pas vrai, dis-moi mon brave,
Que les autres filles n'ont vraiment rien de mieux.

Tu sais ce que c'est que des playboys;
Tu sais, je t'aime, oui je t'aime.
Tu sais ce que c'est que des playboys;
Tu sais, je t'aime, oui je t'aime.

Samedi dernier à la fête de Louis,
Tu as dansé comme un grand amoureux.
J'ai peine à comprendre que tu puisses ainsi
D'une fille à l'autre être aussi heureux.

Chaque fois que tu me prends dans tes bras, c'est si bon,
Quoi qu'on puisse dire sur ton compte, j'oublie tout.
Un jour, peut-être, tu comprendras mon amour,
Cet amour que je garde pour toi, depuis toujours.

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE PERSONNES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE LEUR(S) CHANSON(S) FAVORITE(S).

CARTES PROFESSIONNELLES

Il faut déjà songer aux préparatifs de Noël

Le goût vous vient-il parfois d'une friandise savoureuse, de biscuits au goût différent ou de bouchées bien sucrées? Si oui, soyez bien munie surtout lors de vos réceptions des Fêtes en préparant dès maintenant de telles gâteries que vous conserverez précieusement puisqu'elles sauront tellement vous satisfaire dès l'instant où la tentation se fera plus insistante. D'autant plus que les biscuits fantaisistes et délicats de Noël ont depuis longtemps la faveur des gourmets c'est d'ailleurs ce qui explique leur popularité incontestante.

De fait, comme votre jarre ou votre boîte à biscuits est présentement vide et comme les jarres vides ne sont la joie que des seuls collectionnneurs d'antiquités que lorsqu'elles sont bien remplies, les économistes ménagères saisissent donc l'occasion de vous offrir des recettes de féeries sucrées qui, minutieusement et artistiquement décorées, feront l'orgueil non seulement des gourmets mais aussi des collectionneurs...

MERINGUES DE NOEL
2 blancs d'oeufs
1/4 c. à thé de sel
1/2 tasse de sucre
1/2 c. à thé de vanille
1 tasse de cerises confites OU de dattes hachées
1 tasse de noix hachées

Fouetter blancs d'oeufs et sel jusqu'à ce que fermes mais non secs; ajouter graduellement le sucre en fouettant jusqu'à ce que fermes et lustrés. Incorporer vanille puis fruits. Déposer par cuillerées sur une plaque à biscuits légèrement graissée et cuire à 250oF, 25 à 30 minutes. Eteindre le four et y laisser refroidir les meringues. Quantité: environ 4 douzaines.

BOUCHEES DU LUTIN
1/2 tasse de beurre
1/4 tasse de sucre
1 jaune d'oeuf
1 c. à table de zeste d'orange râpé
2 c. à thé de jus d'orange
1 c. à thé de jus de citron
1 tasse de farine tout usage tamisée
1/4 c. à thé de sel
1 blanc d'oeuf légèrement battu
1/2 tasse d'amandes hachées cerises confites

Défaire le beurre avec le sucre. Incorporer jaune d'oeuf, zeste, jus d'orange et de citron, puis la farine tamisée avec le sel. Réfrigérer 2 heures. Façonner en mini-boules. Tremper dans le blanc d'oeuf puis enrober d'amandes. Placer sur une plaque à biscuits graissée et garnir de cerises. Cuire à 325o F jusqu'à ce que légèrement doré, environ 25 minutes. Quantité: environ 3 douzaines.

PETITS SABLES AUX AMANDES
1 tasse de beurre
1/2 tasse de sucre
1 jaune d'oeuf
1 c. à table de zeste de citron râpé
1/2 tasse d'amandes hachées fin
2 tasses de farine tout usage tamisée
1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de cannelle

Ramollir le beurre; y ajouter graduellement sucre puis jaune d'oeuf, zeste et amandes. Incorporer le reste des ingrédients secs tamisés. Renverser sur une planche farinée et pétrir, 2 à 3 minutes. Diviser la pâte en deux et réfrigérer environ 30 minutes. Abaisser à 1/4 de pouce d'épaisseur sur une planche farinée, couper à l'emporte pièce, déposer sur une plaque à biscuits beurrée et dorer à 350oF, 10 à 12 minutes. 4 douzaines de sablés. Si désiré avant la cuisson, garnir de sucre coloré ou de petits bonbons ou après la cuisson, décorer d'une glace et de fruits confits. Pour la glace, il s'agit de mélanger 2 tasses de sucre à glacer à une quantité suffisante de lait afin d'obtenir une glace facile à étendre; aromatiser ensuite d'essence de vanille, d'amande ou de jus de citron puis colorer d'une ou deux gouttes de colorant. Quantité: 3/4 tasse.

Nouvelles façons de cuire les pommes de terre

Plusieurs usages d'antan mettant en valeur les pommes de terre ont maintenant disparu. Toutefois, il reste que ces dernières apparaissent encore aux menus souvent deux fois par jour car, il faut bien l'admettre, le Canadiens français raffolent des pommes de terre. Pourtant elles font figure de parents pauvres; on les mange sans y penser puisqu'elles sont fréquemment apprêtées sans imagination. Elles sont bouillies, cuites au four ou réduites en purée; les variations s'arrêtent là et l'on recommence.

C'est vraiment dommage que le répertoire de la pomme de terre s'arrête là pour nous, faute d'imagination. Pensez à la gastronomie française et aux mille et une façons de les apprêter. A ce sujet, la Division de l'Information du ministère de l'Agriculture du Canada distribue une brochure intitulée: "Les pommes de terre". On y trouve diverses recettes; Pommes Duchesse, Chantilly, Gratin, Parmentier, etc... De quoi transformer en festin le repas le plus ordinaire. Pour vous donner un avant goût, les économistes ménagères vous invitent à tenter vos invités en préparant les quelques recettes suivantes aux pommes de terre.

POMMES DE TERRE GRATINEES

Sauter au beurre 3/4 tasse de piment vert, 2 à 3 minutes; y ajouter 3 tasses de pommes de terre cuites, en dés et verser dans un plat à four beurré. Assaisonner de sel et verser sur le tout 1/4 tasse de lait. Cuire à découvert à 400oF, environ 10 à 15 minutes. Garnir de fromage cheddar râpé et cuire pour fondre le fromage. 6 portions.

POMMES DE TERRE ET CREME SURE

Cuire à demi 6 pommes de terre moyennes en dés, environ 3 minutes, badigeonner de beurre et cuire à couvert jusqu'à tendreté. Mélanger 1 demiard de crème sure, un peu de farine et de sel puis ajouter aux pommes de terre. Mijoter 5 minutes et saupoudrer de paprika au moment de servir. 6 portions.

POMMES DE TERRE EN CASSEROLE

Sauter au beurre 1/2 tasse d'oignon haché, de céleri en dés, de carottes et une gousse d'ail écrasée. Y brunir 1 livre de porc haché. Assaisonner de sel, de poivre, de thym et de persil haché. Verser 1/2 tasse de jus de tomate et mijoter à couvert, 10 minutes. Placer dans un plat à four beurré et couvrir de pommes de terre en purée. Dorer à 375oF, environ 20 minutes. 4 à 6 portions.

POMMES DE TERRE O'BRIEN

Mélanger pommes de terre cuites en dés, oignon haché, sel, poivre et persil haché. Presser le tout fermement dans une poêle à frire beurrée. Dorer à découvert, 10 à 15 minutes. Tourner et dorer l'autre côté, environ 10 minutes. 6 portions.

CROQUETTES A LA HOLLANDAISE



Une merveilleuse façon d'étirer un budget en souffrance en servant ce mets sans viande comme plat de résistance. Ajoutons que le fromage contient plus de protéine par once que la viande maigre et que sa valeur nutritive est excellente.

Si vous attendez des invités; ces croquettes au fromage de Hollande seront très appréciées comme amuse-gueule à l'heure du cocktail avant le dîner.

2 c. à table de beurre
4 c. à table de farine tout usage
1 tasse de lait
2 jaunes d'oeufs
2 tasses de fromage râpé Gouda importé de Hollande (environ 8 oz.) (vieilli si possible) cayenne, sel et poivre blanc au goût
Une goutte de vin de table
1 tasse de chapelure
2 blancs d'oeufs
Graisse ou huille pour friture

Faire fondre le beurre dans une casserole; incorporer la farine pour former une pâte lisse. Ajouter le lait graduellement en brassant constamment. Ajouter le fromage importé de Hollande et les jaunes d'oeufs battus.

Chauffer à feu doux pour fondre le fromage (NB. Une chaleur trop élevée durcira le fromage). Assaisonner de cayenne, sel et poivre et d'une goutte de vin (NB. N'ajoutez pas trop de vin car le mélange sera trop clair). Déposer ce mélange dans une casserole à gâteau (environ 7 pouces par 11 pouces) et bien refroidir (de préférence toute une nuit) pour que le mélange se manipule facilement avec les doigts. Façonner en croquettes ou simplement couper en carrés. Enrober chaque croquette de chapelure, tremper ensuite dans les blancs d'oeufs battus et enrober de nouveau de chapelure. Laisser sécher 10 à 15 minutes avant de cuire dans une friture à 375o F. ou jusqu'à ce que les croquettes soient d'un beau brun doré. Egoutter sur du papier absorbant. Servir sur des rôties et garnir de persil.

Ces croquettes miniatures peuvent être servies comme amuse-gueule à l'heure du cocktail.

Cette recette donne environ 12 croquettes.

Une nouvelle guerre se prépare
Les femmes contre les hommes

Il fallait s'attendre que ça viendrait un jour, et ça se prépare: les femmes veulent se libérer de l'esclavage du mariage! C'est une Miss Atkinsion de New York qui en est le général. On ne sait pas si elle est mariée, si elle a eu des enfants, son âge: assez discrète pour se taire sur ces points, sans doute est-ce moins compromettant.

Deux fois par semaine, Miss Atkinsion réunit son état-major pour délibérer. Leur groupe s'appelle LES FEMINISTES, leur objectif est de libérer la femme de l'esclavage et de l'humiliation du mariage légal.

"Nous nous opposons au mariage pour les même raisons pour lesquelles nous nous opposons à l'esclavage. Il peut y avoir de bons époux comme il y a de bons maîtres, mais ce n'est pas bien quand même. Le mariage est un contrat par lequel une femme devient une servante sans salaire, c'est tout. C'est pourquoi nous nous proposons de le faire abolir à travers le monde".

Que les hommes se tiennent pour avertis, car c'est sérieux! Un jour qui n'est peut-être pas si loin, toutes les femmes vont prendre le fusil pour se défaire des hommes.

"Il faut éduquer les femmes du monde afin de les délivrer des chaînes qui les attachent à la maison. Je ne connais personne dont le mariage soit un succès. Comment peut-on être heureux dans une prison? Lisez les lois qui traitent de la famille, voyez comme elles sont mauvaises et criminelles: elles emprisonnent toutes les femmes qui sont assez naïves pour signer un contrat de mariage."

D'après ces prophètes nouveaux genres, il n'y a absolument rien de bon pour la femme dans le mariage, mais il y a trois choses qui leur paraissent plus stupides.

1. Le mariage est un esclavage pire que celui des esclaves d'autrefois. Si les esclaves frappaient de bons maîtres, ils pouvaient avoir bon toit et bonne nourriture. Mais dans le mariage, "c'est pour le meilleur et pour le pire", pour le pire habituellement!

2. Le mariage est une injustice sexuelle: l'homme a des droits, la femme a des devoirs.

3. Le mariage est une prison. Si l'époux décide d'emménager au bout du monde, l'épouse doit le suivre; s'il décide de prendre une bonne vacance, elle reste à la maison avec les petits.

Pour ces raisons, les féministes commencent par éduquer les femmes, ensuite les lancer à l'action auprès des gouvernements... et puis, qui vivra verra.



$ $ $ L'argent de poche des petits $ $ $

Sur ce point les spécialistes sont d'accord: il n'est pas mauvais, il est même utile - voire nécessaire - qu'un enfant reçoive de l'argent de poche. Mais déjà j'entends certains parents protester: "Notre enfant possède tout ce qu'il désire. Si par hasard il manque de quelque chose, il n'a qu'à nous le demander...!" Ces adultes sont persuadés d'appliquer la bonne méthode. Aussi est-il bien difficile de les faire changer d'avis.

C'est pourtant ce que, ambitieusement, je vais tenter de faire.

Mes arguments me paraissent solides.

Les enfants d'aujourd'hui ne diffèrent guère de ceux qui les ont précédés. Mais la civilisation au milieu de laquelle ils grandissent ne ressemble à aucune autre: c'est (faut-il le rappeler?) une société de consommation. Il est donc logique que les jeunes apprennent, le plus tôt possible, la meilleure manière de manipuler l'argent puisqu'il constitue le moteur grâce auquel notre société tourne rond.

Un gosse qui dispose d'un budget personnel (en l'occurence peut développer plus facilement une somme raisonnable; pas une fortune) peut développer plus facilement sa personnalité. Supposons qu'il ait envie à la fois d'un ballon de football et d'un jeu de construction. Mais il ne dispose que de l'argent nécessaire à l'achat d'un des deux jouets. Il faudra donc qu'il décide quel est l'objet dont il a le plus envie. Il devra apprendre à CHOISIR: première leçon. Ne pouvant s'offrir l'autre jouet, il constatera d'une manière concrète qu'il est impossible de tout avoir dans la vie: deuxième leçon. Il se peut aussi que le jouet chosi soit trop coûteux pour qu'il soit en mesure de se l'offrir à l'instant précis où il en a envie. Il sera obligé d'attendre et de mettre de l'argent de côté, ce qui lui apprendre la patience et lui donnera le sens de l'économie: troisième et quatrième leçons...

Mais aborder le problème de l'argent de poche ne consiste pas seulement à énumérer les bienfaits que l'enfant peut en retirer. C'est aussi l'occasion pour les parents de se demander si leur attitude vis-à-vis de l'argent est tout à fait naturelle. Dans beaucoup de familles, en effet, c'est un sujet tabou. Défense d'en parler! Ce serait la preuve d'une "mauvaise éducation". Allez vous étonner si, par la suite, vos enfants ont l'air de s'imaginer que l'argent tombe du ciel... et qu'il suffira, pour en recevoir, de tendre la main vers Papa et Maman.

Ne vaut-il pas mieux aborder avec simplicité et franchise (mais sans rien dramatiser) ces problèmes de tous les jours que sont le budget familial, le traitement du père, les économies pour les vacances, etc. Le jour n'est pas tellement éloigné où vos enfants devront affronter les mêmes problèmes. Il serait donc profitable qu'ils en aient pour le moins entendu parler...

Autre chose. Je crois que l'octroi de l'argent de poche ne doit être assorti d'aucune condition particulière. L'enfant doit pouvoir le dépenser à sa guise. Même si ses achats paraissent déraisonnables aux parents. Il est important pour le développement harmonieux de sa personnalité qu'il puisse satisfaire librement un certain nombre d'envies durant son enfance.

Mais il est bien entendu qu'une fois l'argent de poche donné, les parents sauront se montrer fermes: pas question de se laisser soutirer un supplément durant le mois. Pour que la somme allouée puisse avoir une réelle valeur éducative, il est indispensable que l'enfant apprenne à se débrouiller avec sa mensualité.

Question pratique. A quel rythme faut-il remplir l'escarcelle de vos descendants? Une fois par mois pour les aînés. Pour les



Les "carreautés" sont à la mode cet automne. A gauche, c'est un deux-pièces carreauté noir et blanc à "col d'officier" et à droite un autre en tweed avec large écharpe au cou.

Comment on choisit les bons danseurs de ballet

TONONTO - L'oeil du connaisseur décèle aisément chez un enfant les qualités qui feront de lui un bon danseur, un peu comme le juge détaille les bons points d'un animal de race.

"Le ballet n'est pas une chose naturelle, déclare Betty Oliphant. Si l'enfant possède le physique requis et si le professeur le forme bien, il n'y a aucun danger. Mais avec un physique inadéquat et une mauvaise formation, on peut faire beaucoup de tort".

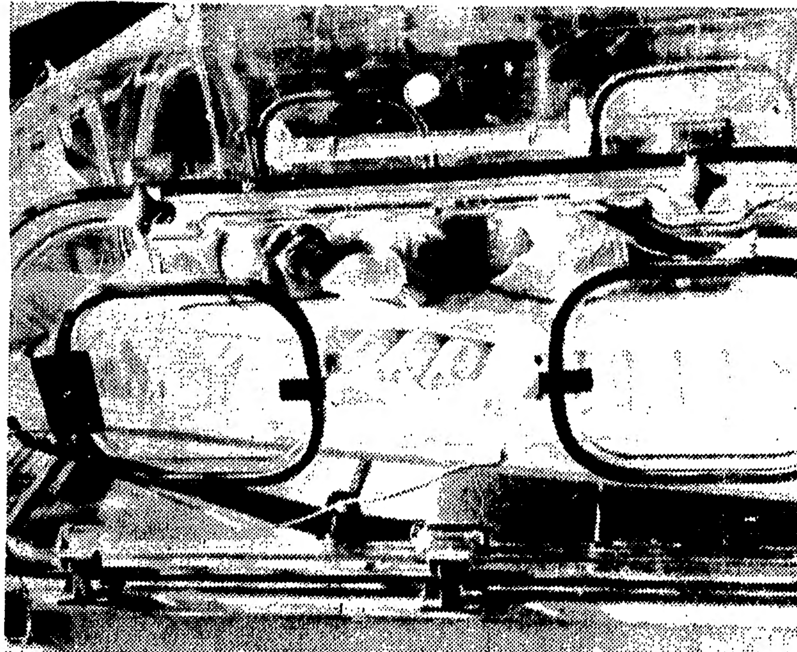
Mlle Oliphant est la fondatrice-directrice de l'Ecole nationale de ballet. Chaque année, 500 enfants auditionnent dans l'espoir d'être acceptés à l'école. On en choisit environ 50, et de ce nombre une dizaine sont définitivement acceptés comme élèves.

Pieds robustes et souples

Mlle Oliphant déclare qu'on commence à juger des possibilités d'un enfant d'après ses pieds. L'arche doit être solide, de même que le cou-de-pied. "Le pied idéal est le pied paysan, carré, robuste et bien cambré. Ensuite, il faut prendre en considération les proportions des jambes par rapport au corps. Ces proportions ne varient pas beaucoup, même en grandissant." De plus, il faut que l'enfant . . souple et que son tendon d'Achille soit long, car c'est "le ressort qui vous lance en l'air".

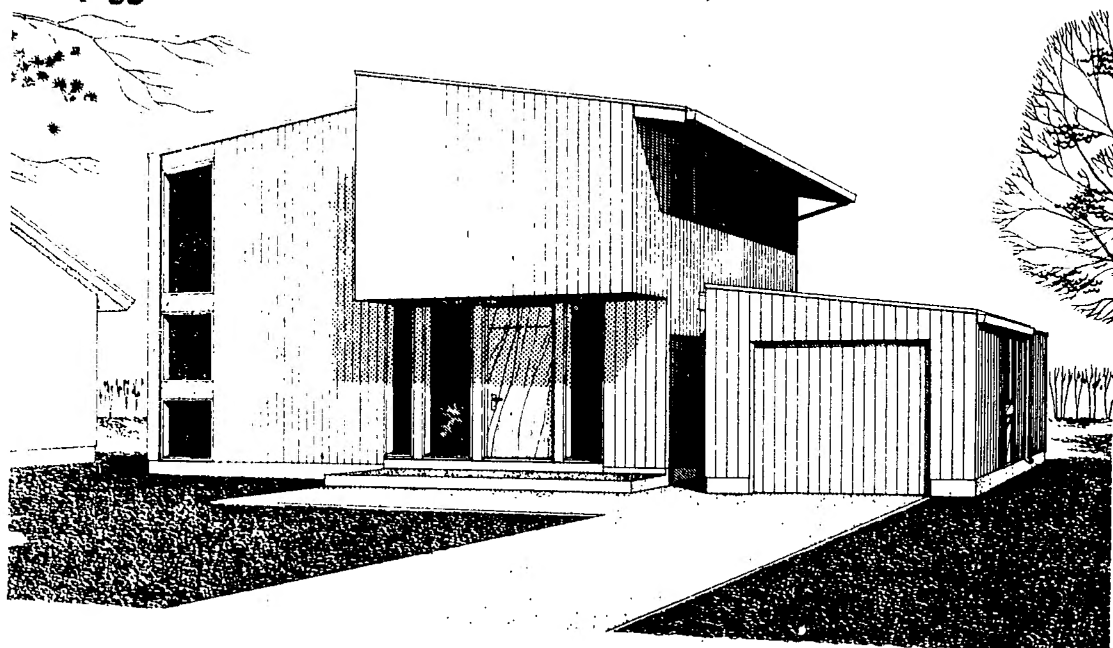
Les candidats sont jugés également selon l'élasticité de leurs muscles et aussi du point de vue esthétique.

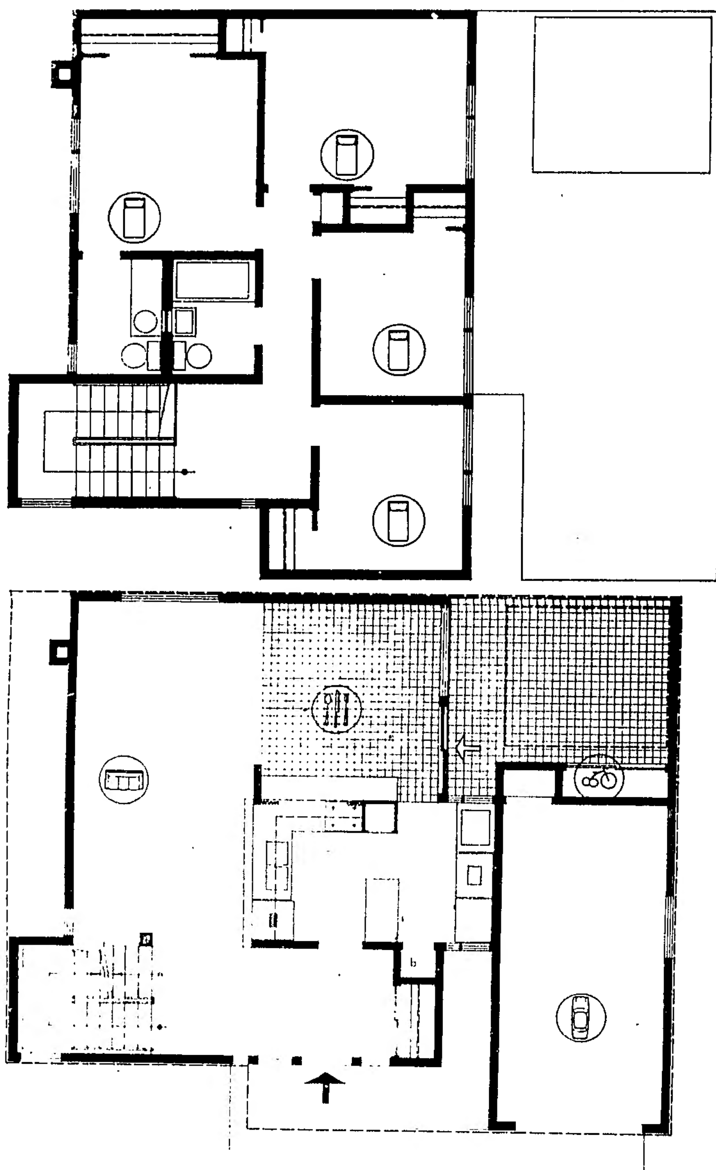
"Un long cou est une qualité de même que de beaux bras et une grâce naturelle dans les mouvements et la pose. Certains enfants sont beaux tant qu'ils n'ont pas à bouger. On peut leur apprendre certaines choses, mais ce ne sera jamais aussi bien si cela ne leur est pas naturel.



Cette nouvelle invention londonienne permettra sans doute de sauver la vie à un certain nombre de bébés prématurés. Il s'agit d'un incubateur dans lequel le bébé repose sur un matelas spécial, dans lequel plusieurs tubes d'air enregistrent le plus léger mouvement et déclenchent un signal d'alarme si le bébé vient à cesser de respirer. D'une console centrale, une seule infirmière peut surveiller plusieurs incubateurs à la fois.

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...





NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Cette maison de quatre chambres aux lignes modernes soulignées par un parement vertical en cèdre a été conçue par l'architecte J. Bryan Crawley de Winnipeg.

Le hall d'entrée et l'escalier donnent une sensation de spaciosité. Une cuisine conçue suivant les règles de l'art comprend les appareils nécessaires à la lessive, qui sont bien séparés de l'aire réservée à la cuisson. La cuisine donne sur un comptoir où l'on peut prendre les repas, mais cette section peut être dissimulée par des portes pliantes, aux grandes occasions. La salle à manger est de bonnes dimensions; son plancher est recouvert de tuiles de carrière et des portes coulissantes ouvrent sur le patio à ciel fermé. De préférence, la porte principale devrait faire face au nord.

L'aire de parquet habitable est de 1,560 pieds carrés; les dimensions extérieures hors tout sont de 38 pieds 6 pouces sur 34 pieds. Les épures de cette maison — modèle 618 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

Méthode dialectique

Au cours d'une réunion, un homme de l'assistance demanda la parole et contredit par des arguments objectifs les phrases de propagande prononcées par le conférencier. Le directeur de la séance lui demanda alors: "Avez-vous au moins déjà étudié le marxiste-léninisme?"

- "Non", avoua l'homme "mais je n'ai jamais non plus pondu un oeuf et pourtant je suis fort capable de juger si un oeuf est bon ou mauvais!"

VIENT DE PARAITRE

L'exercice physique pour tous

par le Dr Guy Bohémier

De nos jours la sédentarité et la paresse physique exercent des ravages considérables dans le domaine de la santé. Ce fait est bien connu de tous. Il n'en reste pas moins cependant qu'assez peu de choses sont faites pour remédier à cette situation.

Le livre du Dr Bohémier vient combler quelque peu cette lacune. On y trouve d'abord un exposé sur la nécessité de l'exercice et les avantages qu'on peut en retirer. Vient ensuite une étude des grands principes de l'exercice où l'on apprend à se servir efficacement du mouvement selon ses besoins propres. Vient finalement un répertoire d'exercices dans lequel on peut puiser et s'inspirer pour se composer un programme d'exercice vraiment efficace.

"L'exercice physique pour tous", est un ouvrage unique en son genre, en ce sens qu'il couvre tous les aspects de la valeur physique. Ainsi, la ménagère qui désire perdre un peu de poids, l'homme d'affaires qui désire éviter la crise cardiaque, l'athlète qui veut améliorer ses performances, le jeune homme qui désire se muscler, la jeune épouse qui désire conserver sa sveltesse, l'octogénaire qui désire se maintenir en bonne forme physique, la secrétaire qui désire acquérir une belle ligne, tous et toutes trouveront dans cet ouvrage les principes et les conseils pratiques pouvant leur permettre d'atteindre leur but. En d'autres mots, ce livre vous fournit le plan et les outils dont vous avez besoin pour vous maintenir en bonne forme et ainsi rester jeune toute votre vie.

L'exercice physique pour tous, est en vente au prix de $2.50.

Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal.

PAS L'ARTICLE

- J'ai appris que vous aviez besoin d'employés, et comme j'ai été un de vos clients, que j'ai pris de toutes les valeurs que vous avez émises, j'ai...

- Inutile, monsieur, inutile! il me faut des employés intelligents.



Le ministre de la Santé, M. John Munro, a révélé que son ministère était prêt à fournir de la marijuana et à financer une étude devant déterminer ses effets sur les humains qui font usage de cette drogue. Le ministre a cependant indiqué que cela ne voulait pas dire qu'il se laissait influencer par les jeunes qui désirent que la "mari" devienne légale au même titre que le tabac ou l'alcool.

Tamango

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

puis il portait la main à son front, et prenait l'attitude pensive d'un homme qui fait un calcul de tête. Tous les Noirs l'entouraient, la bouche béante, les yeux démesurément ouverts, suivant avec anxiété le moindre de ses gestes. Enfin, avec ce mélange de crainte et de confiance que l'ignorance donne, il imprima un violent mouvement à la roue du gouvernail.

Comme un généreux coursier qui se cabre sous l'éperon d'un cavelier imprudent, le beau brick L'Espérance bondit sur la vague à cette manoeuvre inouïe. On eût dit qu'indigné il voulait s'engloutier avec son pilote ignorant. Le rapport nécessaire entre la direction des voiles et celle du gouvernail étant brusquement rompu, le vaisseau s'inclina avec tant de violences, qu'on eût dit qu'il allait s'abimer. Ses longues vergues plongèrent dans la mer. Plusieurs hommes furent renversés; quelques-uns tombèrent par-dessus le bord. Le vent redoubla d'efforts, et tout d'un coup, avec un bruit horrible, tombèrent les deux mâts, cassés à quelques pieds du pont, couvrant le tillac de débris et comme d'un lourd filet de cordages.

Les Nègres épouvantés fuyaient sous les écoutilles en poussant des cris de terreur; mais, comme le vent ne trouvait plus de prise, le vaisseau se releva et se laissa doucement ballotter par des flots. Alors les plus hardis des Noirs remontèrent sur le tillac et le débarrassèrent des débris qui l'obstruaient. Tamango restait immobile, le coude appuyé sur l'habitacle et se cachant le visage sur son bras replié. Ayché était auprès de lui, mais n'osait lui adresser la parole. Peu à peu les Noirs s'approchèrent; un murmure s'éleva, qui bientôt se changea en un orage de reproches et d'injures.

"Perfide! imposteur! s'écriaient-ils, c'est toi qui as causé tous nos maux, c'est toi qui nous as vendus aux Blancs, c'est toi qui nous as contraints de nous révolter contre eux. Tu nous avais vanté ton savoir, tu nous avais promis de nous ramener dans notre pays. Nous t'avons cru, insensés que nous étions! et voilà que nous avons manqué de périr tous parce que tu as offensé le fétiche des Blancs."

Tamango releva fièrement la tête, et les Noirs qui l'entouraient reculèrent intimidés. Il ramassa deux fusils, fit signe à sa femme de le suivre, traversa la foule, qui s'ouvrit devant lui, et se dirigea vers l'avant du vaisseau. Là, il se fit comme un rempart avec des tonneaux vides et des planches; puis il s'assit au milieu de cette espèce de retranchement, d'où sortaient menaçantes les baïonnettes de ses deux fusils. On le laissa tranquille. Parmi les révoltés, les uns pleuraient; d'autres, levant les mains au ciel, invoquaient leurs fétiches et ceux des Blancs; ceux-ci, à genoux devant la boussole, dont ils admiraient le mouvement continuel, la suppliaient de les ramener dans leur pays; ceux-là se couchaient sur le tillac dans un morne abattement. Au milieu de ces désespérés, qu'on se représente des femmes et des enfants hurlant d'effroi, et une vingtaine de blessés implorant des secours que personne ne pensait à leur donner.

Tout à coup un Nègre parait sur le tillac: son visage est radieux. Il annonce qu'il vient de découvrir l'endroit où les Blancs gardent leur eau-de-vie; sa joie et sa contenance prouvent assez qu'il vient d'en faire l'essai. Cette nouvelle suspend un instant les cris de ces malheureux. Ils courent à la cambuse et se gorgent de liqueur. Une heure après, on les eût vus sauter et rire sur le pont, vagances de l'ivresse la plus brutale. Leurs danses et leurs brutale. Leurs danses et leurs chants étaient accompagnés des gémissements et des sanglots des blessés. Ainsi se passa le reste du jour et toute la nuit.

Le matin, au réveil, nouveau désespoir. Pendant la nuit, un grand nombre de blessés étaient morts. Le vaisseau flottait entouré de cadavres.

(A SUIVRE)

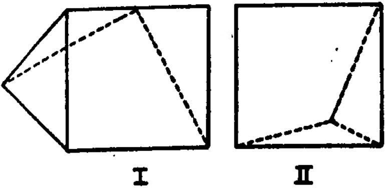
CHASSE

- Oh! regardez donc tous ces lièvres, on tire dans le tas?
- Vous êtes fou... ils vont tous se sauver...

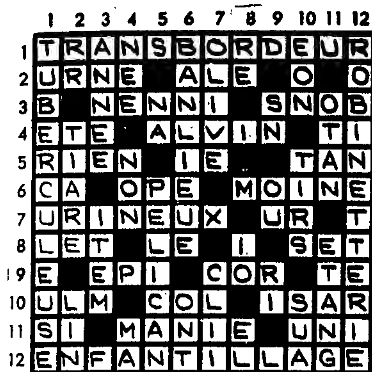
Calino ne confie à personne le soin d'approvisionner sa table de fromage. Il entre chez son marchand habituel:

- Un demi-kilogramme de gruyère, commande-t-il, et vous savez, mon garçon, sans trous. La dernière fois que vous m'avez servi, il y avait au moins une demi-livre de trous.

CASSE-TETE



MOTS CROISES --



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	R	A	N	S	B	O	R	D	E	U	R
2	U	R	N	E		A	L	E		O		O
3	B		N	E	N	N	I		S	N	O	B
4	E	T	E		A	L	V	I	N		T	I
5	R	I	E	N		I	E			T	A	N
6	C	A		O	P	E		M	O	I	N	E
7	U	R	I	N	E	U	X		U	R		T
8	L	E	T		L	E		I		S	E	T
9	E		E	P	I		C	O	R		T	E
10	U	L	M		C	O	L		I	S	A	R
11	S	I		M	A	N	I	E		U	N	I
12	E	N	F	A	N	T	I	L	L	A	G	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril



Vous obtiendrez ce que vous désirez sans trop d'efforts: votre problème c'est de vouloir conserver ce que vous avez obtenu. Votre famille vous considère. Votre santé peut subir une baisse.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai



Grâce à votre compréhension, vos efforts sont récompensés. Un bonheur inattendu vous surprend, ne le repoussez pas. Reposez-vous vos nerfs il vous faut du calme.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin



Ne dépensez pas inutilement pour tenter d'éblouir la compétition. Abordez de nouveaux projets avec méthodes modernes. Côté sentimental, ne vous attardez pas. Apprenez à vous détendre.

CANCER du 22 juin au 22 juillet



Vous pourrez bientôt redresser votre situation financière. Hésitez avant d'accepter une assistance financière avec des attaches sentimentales. Les ordonnances médicales sont dans votre intérêt.

LION du 23 juillet au 23 août



Perdez moins de temps avec des gens peu intéressants; vous améliorerez votre situation. Consacrez plus de temps à une personne aimée. Il est important de subir un examen médical régulièrement.

VIERGE du 24 août au 22 sept.



Une opportunité financière agréable vous attend mais soyez prudent. Attention aux rencontres sociales à l'étranger.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.



Evitez les dettes, même si votre crédit est excellent. Devant une personne aimée attention aux paroles violentes. L'exercice régulier est excellent.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.



Examinez avec détail une opération financière importante. Attention aux confidences sentimentales, cela peut vous nuire éventuellement. Vous avez grand besoin de repos et de sommeil.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.



Vos chances de réussite s'améliorent considérablement. Un être cher désire votre présence. Conservez votre calme dans toute situation. N'abusez pas de la boisson.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.



Ayez l'audace nécessaire, en affaires Soyez plus expansif, mais ne tolérez pas un manque de discipline de la part des enfants. En voyage, soyez prudent, point de vue nourriture.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



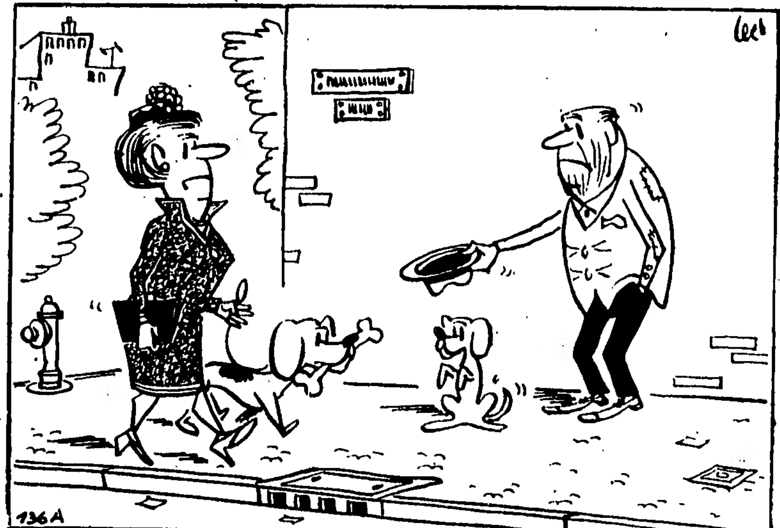
Des rivalités considérables peuvent vous nuire en affaires. Une intéressante rencontre mais pas d'indiscrétions. Ne négligez pas votre santé.

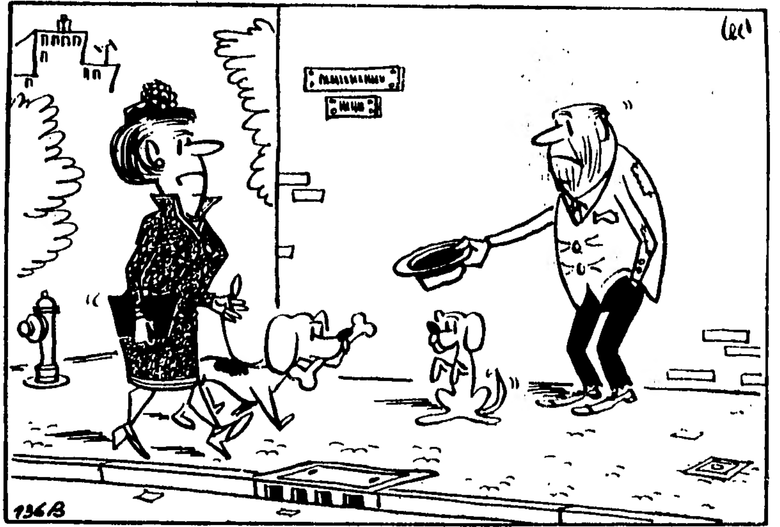
POISSONS du 20 fév. au 20 mars



Tâchez de mieux comprendre les gens qui font affaires avec vous. Tentez de conserver une atmosphère familiale. Pas d'efforts démesurés dans les sports.

"LES HUIT ERREURS"





NOM ______________________

ADRESSE ______________________

____

Trouvez les huit petites différences qui existent entre les dessins "A" et "B", inscrivez-les sur le dessin même ou sur un bout de papier et faites-nous parvenir le tout à l'adresse suivante:

Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alberta (Concours)

GAGNANT(E)

Il y a eu encore plusieurs erreurs d'impression dans ce concours et bon nombre de participants en ont profité! La presque totalité des réponses reçues furent donc placées dans la catégorie des "bonnes réponses".

Et notre gagnante cette semaine est une dame d'Edmonton:

MME GINETTE BELANGER,
10213 Princess Elisabeth Ave.
EDMONTON 18.

Sincères félicitations et bonne chance à tous pour la prochaine fois.

SOLUTION

CONCOURS DU 5 NOVEMBRE
DESSIN No 134

1. **Une pierre de plus près de la paroi rocheuse.**
2. **Jambes de pantalon plus longues.**
3. **L'homme au chapeau n'a plus de cigarette.**
4. **Le revers gauche de l'homme à la pipe est plus long.**
5. **La plume au chapeau de la dame est différente.**
6. **Plaque d'immatriculation différente.**
7. **Le sapin central est plus grand.**
8. **Le patineur au chapeau porte des caché-oreilles.**

















Solution: page 11

VIENT DE PARAITRE

Quatre élections provinciales au Québec

Ouvrage rédigé en collaboration par Robert Boily, Michel Chaloult, Jean Hamelin et André Garon, Vincent Lemieux, Maurice Pinard, sous la direction de Vincent Lemieux, directeur du département de Science politique de l'université Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval 7-1/2 x 9-1/2, xvi-248 pages, broché, $7.00.

Les études groupées dans cet ouvrage traitent d'une dimension essentielle de la vie des partis politiques au Québec: la dimension électorale. Les auteurs examinent les partis dans l'exercice de leur fonction électorale, mais, ce faisant, ils touchent les autres fonctions remplies par ces partis, les fonctions sociales et les fonctions gouvernementales.

La fonction électorale est envisagée sous une multiplicité de points de vue: le cadre général du processus électoral, les conditions plus proprement locales et régionales, les plates-formes, les caractéristiques des candidats, le découpage des circonscriptions électorales, les résultats de sondages.

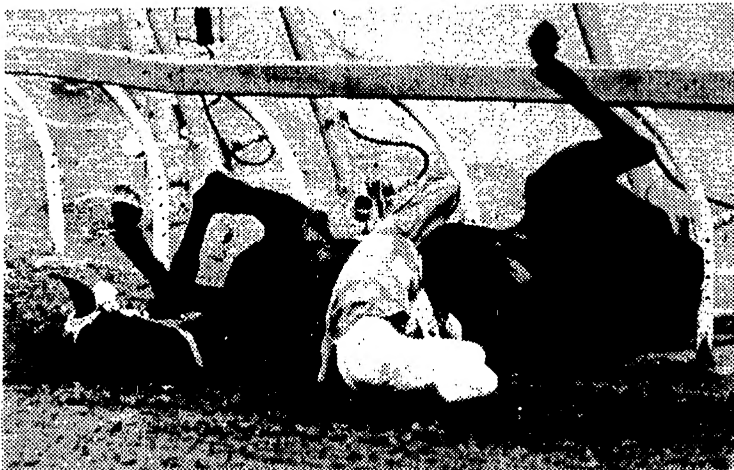
On y trouvera enfin une foule d'informations inédites sur une des décennies les plus critiques et les plus intéressantes.

Yelle quitte le C.C.C.

Nous apprenons que M. Hector Yelle a remis sa démission à titre de directeur général du Conseil Canadien de la Coopération pour accepter de hautes fonctions au sein de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Occupant cette fonction depuis quelques années, M. Yelle est bien connu de plusieurs coopérateurs québécois, surtout de ceux qui ont eu l'occasion d'assister aux congrès annuels de cet organisme. On sait que le C.C.C. groupe, sur le plan national, les conseils provinciaux des coopérateurs de langue française.

M. Yelle avait déployé des efforts en vue de développer les activités de cet organisme. Il y avait réussi. Nous regrettons son départ et nous lui souhaitons tout le succès possible dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.



Le jockey n'a pas été blessé dans cette chute spectaculaire survenue à la piste Greenwoood de Toronto, mais le cheval (Brigth Quillo) subit deux fractures aux jambes et dut être détruit. Une scène identique se produisit le lendemain, à la même piste, et cette fois c'est le cheval Grey Whiz que l'on dut abattre.

VIENT DE PARAITRE

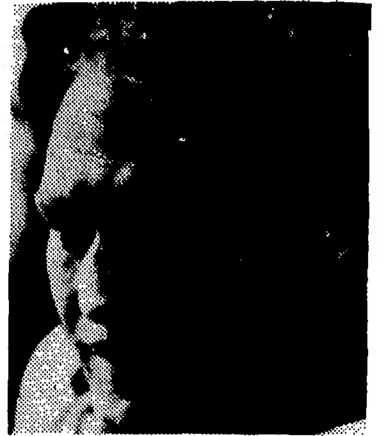
VIVRE! VIVRE!

de Marie-Claire BLAIS

Les Editions du Jour annoncent le lancement du huitième roman de Marie-Claire Blais. VIVRE! VIVRE! est le prolongement des MANUSCRITS DE PAULINE ARCHANGE qui a remporté, tant à Paris qu'à Montréal, un succès digne de celui d'UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL.

Un grand roman dont on parlera beaucoup et qui éclaire d'un jour nouveau toute l'oeuvre de Marie-Claire Blais.

VIVRE! VIVRE! est en vente au prix de $2.50 à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal.



De retour au jeu - Comme plusieurs l'avaient prédit, Bobby Hull a réglé ses petits problèmes avec ses patrons et a mis fin à sa retraite prématurée du hockey. Il ne fait aucun doute que son retour au jeu aidera la cause des Black Hawks de Chicago qui languissent présentement au bas de l'échelle du classement.

Pours tous les amis des bêtes voici...

BÊTES ET NATURE

LA REVUE DU MONDE ANIMAL

C'est le type même de la revue qu'on découvre par hasard et dont on ne peut plus, dès lors, se détacher.



En effet, « BETES ET NATURE » fournit, chaque mois, un sommaire aussi brillant que varié, avec ses campagnes pour la protection de la nature, ses présentations hautes en couleur de chasses photographiques, ses articles aussi alertes que documentés sur le peuple des oiseaux, ses rubriques si appréciées sur les races canines, ses évocations originales d'ensembles naturels, ses reportages sur l'observation des milieux vivants, ses incursions dans le monde fantastique des insectes, ses textes révélateurs sur le comportement des reptiles.

Cela représente 68 pages de grand style. Un cahier entier est réservé à des illustrations couleur grand format.

Pour toutes ces raisons, « BETES et NATURE » rencontre l'adhésion de quiconque se veut un confident de la nature. Huit dollars vingt-cinq pour l'abonnement annuel à PERIODICA, 7045 av. du Parc, Mtl-303, cinquante cents pour un spécimen que vos enfants s'arracheront. « BETES ET NATURE », une fort belle revue.

Faits saillants...

(suite de la page 4)

des propositions formulées dans le Livre blanc sur la fiscalité qu'au sujet des politiques qui pourraient en résulter.

* Le Gouvernement fera un nouvel examen des propositions à la suite des débats publics, des séances du comité parlementaire et des rencontres avec les gouvernements provinciaux.

* Les propositions qui seraient éventuellement adoptées pourraient entrer en vigueur le 1er janvier 1971.

Les Caisses Populaires assujetties à l'impôt

Les Caisses populaires et les syndicats de crédit seront assujettis à l'impôt comme les autres coopératives, si le gouvernement traduit en législations les réformes fiscales proposées dans le Livre blanc que le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a déposé aux Communes.

A l'origine, note-t-on dans le Livre blanc, les Caisses populaires et les syndicats de crédit étaient de petits organismes desservant sans but lucratif des groupes restreints de personnes. Cependant, par suite de l'élargissement de leur domaine d'activité, certains de ces organismes font réellement concurrence à d'autres institutions financières.

Le gouvernement, les traitant comme les autres coopératives, leur permettra comme aux banques, de déduire une provision pour les créances douteuses et la liquidité.

Le Livre blanc propose aussi l'abolition d'un règlement permettant aux coopératives d'être exemptes de l'impôt sur le revenu durant les trois premières années de leur existence.

Finies les folies!

L'Etat ne fera plus les frais des congrès, des soi-disant voyages d'affaires et des comptes de dépenses ronflants.

Le gouvernement fédéral, dans son Livre blanc, indique qu'il ne sera désormais plus possible tant pour les compagnies que pour les individus de déduire à des fins d'impôts les frais de représentation et d' "entertaining" sauf dans les cas légitimes occasionnés par la conduite normale des affaires.

Même si un grand nombre de définitions restent à établir à ce chapitre, on croit que le comité parlementaire sur la fiscalité qui sera saisi du Livre blanc pourra déblayer la voie dans ce domaine. On sait déjà que le régime actuel de déduction des frais sera modifié.

Le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a précisé que le Gouvernement ne permettra pas à une certaine catégorie de l'Etat de déduire à des fins d'impôts un certain nombre de choses que d'autres contribuables ne peuvent même pas se permettre.

La Loi de l'impôt sur le revenu sera donc amendée de façon à interdire toute déduction pour des frais encourus dans le cas de représentation, de frais de participation à des congrès ou de déplacements des employés appelés à y assister ainsi que dans le cas de cotisations à des clubs sociaux ou récréatifs.

Le Gouvernement accordera cependant une déduction générale pour frais professionnels de l'ordre de 3 pour cent du revenu brut jusqu'à concurrence de $150 par an.

Le ministère des Finances est conscient que la déduction de frais de représentation et d' "entertaining" donne lieu à des abus dont les contribuables canadiens sont les dupes.

Certaines corporations ont poussé l' "entertaining" jusqu'à l'aménagement de domaines estivales pour leurs clients ou encore de terrains de golf pour leurs employés. Dans d'autres cas, ce sont des directeurs de compagnies qui trouvaient facilement le moyen de voyager à travers le monde aux frais de l'Etat sous prétexte de faire des affaires.

D'autres compagnies, on le sait, procuraient une compagnie agréable à leurs clients, maintenaient des memberships dans des clubs privés, dans des clubs de golf, de chasse, de pêche, s'abonnaient annuellement au Forum de Montréal, au Maple Leaf Garden, au football, à la Place des Arts toujours dans le but de rendre la vie le plus agréable possible à leur clientèle.

Le fisc ne cherche pas à interdire des dépenses semblables à la condition qu'elles soient défrayées par des revenus libérés de l'impôt.

Finies les folies, comme dirait l'autre.

Les régimes d'épargnes-retraite

Si les régimes épargnes-retraite vendus par différentes compagnies continueront d'être soustraits aux exigences du fisc fédéral, il n'en sera pas ainsi lorsque les sommes épargnées seront encaissées soit à la retraite ou encore par la veuve au décès du cotisant.

D'autre part, le gouvernement fédéral estime que les régimes de pensions ou les régimes d'épargnes-retraite enregistrés ne devraient pas, afin de bénéficier de l'exemption d'impôt, investir plus de 10 pour cent de leur actif dans des valeurs étrangères ou sous une autre forme de placement à l'étranger.

Le Livre blanc sur la fiscalité propose en effet que les retraits effectués à même les régimes d'épargnes-retraite soient imposés aux taux normaux, et cela même lors du décès du cotisant.

La seule façon de contourner l'impôt dans le cas de retraits partiels ou complets effectués à même ces caisses d'épargnes serait de réinvestir immédiatement ces sommes dans un régime d'épargnes-retraite enregistré.

Ce sont d'ailleurs les fiduciaires des caisses de pension qui seront tenus d'acquitter l'impôt qui frappe leurs opérations financières. "Cela serait indispensable, par exemple, si les bénéficiaires quittaient le Canada avec leur actif", précise le document.